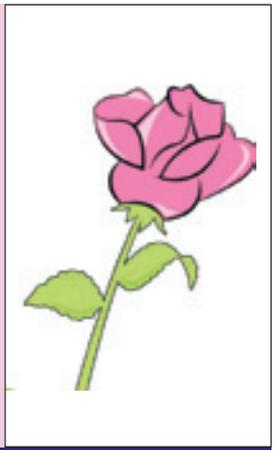




# Votez la rose



# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 10306

Jeudi 5 Septembre 2024

## Blocage certain *Avenir incertain*

*La dernière proposition ministérielle ne répond pas  
aux vraies questions, selon les étudiants en médecine*



Page 4



Le chef du gouvernement représente  
Sa Majesté le Roi au Sommet du Forum  
sur la coopération sino-africaine

Page 2



L'USFP abrite la première édition de la rencontre  
des responsables du Forum international des jeunes  
parlementaires socialistes et sociaux-démocrates

Page 3

## Le chef du gouvernement représente Sa Majesté le Roi au Sommet du Forum sur la coopération sino-africaine



Le chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, est arrivé, mercredi à Pékin, pour représenter Sa Majesté le Roi Mohammed VI au Sommet du Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC), qui se tient du 4 au 6 septembre.

A son arrivée à l'aéroport international de Pékin, le chef du gouvernement a été accueilli par le ministre de l'Administration nationale de la réglementation financière, Li Yunze.

Lors des travaux de ce Sommet, M. Akhannouch sera accompagné par le ministre des Affaires

étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, et le ministre délégué auprès du chef du gouvernement, chargé de l'Investissement, de la Convergence et de l'Evaluation des politiques publiques, Mohcine Jazouli.

De même, une délégation d'hommes d'affaires conduite par le président de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), Chakib Alj, participera également à la 8ème Conférence sino-africaine des chefs d'entreprise, prévue en marge du Sommet.

Le FOCAC, qui célèbre cette année son 24ème anniversaire, constitue un partenariat de choix entre la Chine et le continent africain, fondé sur les principes cardinaux de solidarité, de coopération et de respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des Etats.

Fondé en octobre 2000 à Pékin, le FOCAC est le plus ancien forum régional de Chine. Le mécanisme a pris de l'importance en 2006, lorsque Pékin a annoncé la création d'un fonds de développement Chine-Afrique de 5 milliards de dollars.

## Aïd Al Mawlid Annabaoui célébré le 16 septembre

Le mois de Rabie-I 1446 de l'hégire débutera le jeudi 05 septembre 2024 et Aïd Al Mawlid Annabaoui sera célébré le lundi 16 septembre, a annoncé, mardi soir, le ministère des Habous et des Affaires islamiques.

Le ministère indique dans un communiqué que l'observation du croissant lunaire du mois de Rabie-I 1446 a eu lieu le mardi 29 Safar 1446 de l'hégire, correspondant au 03 septembre 2024, après le coucher du soleil, précisant que « tous les délégués des affaires islamiques dans le Royaume et les Unités des Forces Armées Royales associées à l'observation ont confirmé la non-observation » du croissant lunaire.

De ce fait, le mois de Safar aura compté 30 jours et le 1er Rabie-I 1446 de l'hégire débutera le jeudi 05 septembre 2024, tandis que Aïd Al Mawlid Annabaoui sera célébré le lundi 16 septembre, selon la même source.

Puisse Dieu, en ce mois béni et à l'occasion de l'Aïd Al Mawlid Annabaoui, combler SM le Roi Mohammed VI, Amir Al-Mouminine, de Sa Bénédiction et de Ses bienfaits, et renouveler pareille occasion pour SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan, SAR le Prince Moulay Rachid et l'ensemble des membres de l'illustre Famille Royale dans le bonheur et la quiétude, et pour le peuple marocain et l'ensemble de la Oumma islamique dans le progrès et la prospérité, conclut le communiqué.

### Sous la présidence du Maroc

## Discussions de haut niveau à Genève sur l'intelligence artificielle et les droits de l'Homme

La présidence marocaine du Conseil des droits de l'Homme a organisé, mardi au Palais des nations à Genève, des discussions présidentielles de haut niveau sur l'intelligence artificielle (IA) et son impact sur la jouissance des droits de l'Homme.

Un panel de grande envergure, composé du leadership des principales organisations internationales concernées par la thématique, notamment Mme Doreen Bogdan-Martin, secrétaire générale de l'Union internationale des télécommunications, M. Daren Tang, directeur Général de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, Mme Audrey Azoulay, directrice générale de l'UNESCO, ainsi que des représentants du secteur privé, parmi lesquels M. Werner Vogels, vice-président d'Amazon, des académiciens, et des organisations de

la société civile, s'est réuni pour cet événement inédit dans les arcanes du Conseil, engageant un débat de fond avec les Etats membres des Nations unies à Genève.

La présidence marocaine avait présenté cette thématique parmi ses priorités, depuis janvier 2024, et sur laquelle plusieurs avancées notoires ont été réalisées, notamment la nomination de co-facilitateurs qui ont mené de larges consultations ayant abouti à l'édition d'un rapport substantiel sur la nécessité d'introduire la dimension des droits de l'Homme dans le développement et l'évolution des outils de l'intelligence artificielle.

Ce rapport a été transmis par la présidence marocaine au président de l'Assemblée générale des Nations unies de même qu'aux co-facilitateurs pour le Pacte digital mondial, comme cela a été accompli auparavant au sujet de la sécurité alimen-

taire, climatique et sanitaire, comme contribution de la présidence au Sommet pour l'avenir.

Les discussions présidentielles de ce mardi, tenues sous la présidence de l'ambassadeur, représentant permanent du Royaume du Maroc auprès de l'ONU à Genève, Omar Zniber, ont eu, quant à elles, pour objectif de mettre l'accent sur les standards des droits de l'Homme à mettre en application pour satisfaire l'aspect éthique, réduire les inégalités d'accès aux technologies de l'IA et ainsi limiter le fossé digital.

Il s'agit également de relever les opportunités offertes et les défis affrontés par les Etats, les organisations internationales, mais aussi les personnes physiques, dans leur interaction continue avec ces outils, dans la perspective d'une digitalisation et d'un accès aux technologies soucieux des droits de l'Homme.

L'événement a conclu de la nécessité de: relancer les Objectifs de développement durable à travers l'IA; harmoniser les standards de l'IA entre l'ensemble des principaux acteurs internationaux; veiller à l'application de l'IA dans les domaines qui favorisent la facilitation de la vie des individus.

Les panélistes ont également recommandé d'instruire largement sur la culture responsable de l'IA pour une meilleure compréhension des atouts offerts et des risques qui existent; et d'assurer un accès démocratisé mais surtout durable aux nouvelles technologies.

Plus de 60 délégations ont interagi avec les panélistes, cinq heures durant, donnant lieu à une réflexion enrichie par différents référentiels politiques et techniques, dans le but d'assurer un usage approprié et bénéfique de l'IA.

# L'USFP abrite la première édition de la rencontre des responsables du Forum international des jeunes parlementaires socialistes et sociaux-démocrates



Le Forum international des jeunes parlementaires socialistes et sociaux-démocrates organise la première édition de la rencontre des responsables dudit forum sous le thème : « L'agenda progressiste des droits humains fondamentaux : l'accès à l'eau, la sécurité et les libertés ».

Cette rencontre, qui aura lieu les 7, 8 et 9 septembre courant au siège central de l'USFP à Rabat, verra la participation de 20 parlementaires venus d'Afrique, d'Amérique du Sud et d'Europe.

Elle constitue le premier événement s'inscrivant dans le programme fixé par le Forum international des jeunes parlementaires socialistes et sociaux-démocrates pour cette année.

Plusieurs sujets d'actualité seront débattus lors de cette rencontre, notamment l'accès aux droits fondamentaux et la situation politique dans la région MENA, en Afrique et en Amérique du Sud, en plus de la préparation de la troisième édition du Forum, qui se tiendra à Marrakech en mai prochain.

Le Forum international des jeunes parlementaires socialistes et sociaux-démocrates a été créé en mai 2023 à l'initiative du Groupe socialiste-Opposition itihadie et du Réseau « MENA-Latina » en présence de plus de 70 parlementaires. Lors de cette première édition, El Hassan Lach-

guar, député du Groupe socialiste, a été élu coordinateur de cette instance.

Ce forum a tenu sa deuxième édition dans la capitale colombienne, Bogota, les 16 et 17 mai 2024, avec la participation de 50 parlementaires du monde entier.

A rappeler que ce forum vise à encourager les jeunes parlementaires à se concerter, à analyser les questions d'actualité et à proposer des solutions novatrices et efficaces, en faisant valoir leurs aptitudes à utiliser les nouvelles technologies et les réseaux sociaux pour mobiliser et sensibiliser d'autres acteurs à des causes importantes, notamment celles liées à la justice sociale, à l'environnement et à l'égalité des sexes. Ils peuvent prendre le leadership sur ces questions avec de nouvelles perspectives, de nouvelles approches et de nouveaux outils, tout en développant des partenariats internationaux.

Le forum a également pour ambition de permettre aux jeunes parlementaires, qui sont à leur premier mandat parlementaire, de s'ouvrir sur des perspectives internationales, de s'inspirer et d'inspirer leurs homologues de toutes les régions du monde. Il offre ainsi une opportunité de réseautage et de coopération sur les différentes questions et thématiques de préoccupation des socialistes et sociaux-démocrates dans le monde.

T.M

## Feux de forêt

# Nette réduction des incendies et des surfaces brûlées

Le Maroc a connu une nette réduction des incendies et des surfaces brûlées en 2024, avec une superficie totale de 780 hectares brûlés, contre 6.100 en 2023, indique l'Agence nationale des eaux et forêts (ANEF).

"270 incendies ont été enregistrés à l'échelle nationale, affectant une superficie totale de 780 hectares, avec un taux moyen de 2,9 hectares brûlés par incendie", souligne l'ANEF dans un communiqué sur les incendies de forêt survenus entre le 1er janvier et le 31 août 2024.

Parmi cette superficie, 430 hectares étaient constitués de formations forestières arborées (55%) et 350 hectares d'essences secondaires et de formations herbacées (45%), ajoute la même source. Par rapport à 2022, les données de 2024 affichent une diminution de 40% des départs de feu 375 feux, suivie d'une baisse de 30% en 2023 (350 feux) et de 15% par rapport à la moyenne décennale (2014-2023) qui était de 310 feux. La superficie brûlée en 2024 reste nettement en deçà de la moyenne décennale, estimée à 4.800 hectares, soit une réduction de 5,5 fois, précise l'ANEF. Pour ce qui est de la superficie brûlée par incendie en 2024, elle a été 15 fois moins importante qu'en 2022 (45,6 ha/incendie) et quatre fois moins qu'en 2023.

Comparée à la moyenne décennale (2014-2023), cette superficie est trois fois plus faible (11 ha/incendie).

En termes de superficies brûlées, l'année 2024 affiche une réduction de 29 fois par rapport à 2022, où le record historique de 22.490 hectares brûlés avait été enregistré.

Par répartition géographique, la région de Fès-Meknès a été la plus touchée cette année, avec 40 départs de feu et 350 hectares brûlés,

suivie de Tanger-Tétouan-Al Hoccima (87 feux, 271 hectares) et de l'Oriental (112 hectares). Cette amélioration marquée s'explique par plusieurs facteurs, notamment des conditions météorologiques favorables, souligne l'ANEF, ajoutant que les zones forestières à risque ont bénéficié de conditions météorologiques moins propices au déclenchement et à la propagation des incendies durant les trois derniers mois.

Elle s'explique aussi par une stratégie d'attaque précoce des feux, puisque la politique de prévention adoptée par les partenaires, incluant le ministère de l'Intérieur, l'ANEF, la Protection Civile, les Forces Armées Royales, et autres, a permis de maîtriser 80% des départs de feu avant qu'ils n'atteignent un hectare.

Au total, 94% des incendies ont été contenus avant d'atteindre 5 hectares, et seuls deux incendies ont dépassé 100 hectares, à Taza (162 ha) et à Tétouan (156 ha).

Il s'agit, en outre, du renforcement des moyens aériens, à travers l'acquisition d'un septième Canadair et le déploiement stratégique de la flotte aérienne dans les zones à haut risque, qui ont permis des interventions rapides, limitant l'impact des grands feux. Ces avions ont été mobilisés dans sept incendies majeurs, réalisant environ 250 largages et protégeant ainsi 19.000 hectares de forêt.

Les campagnes de sensibilisation menées à l'occasion de la Journée nationale de sensibilisation contre les incendies de forêts (21 mai) et les bulletins de risque d'incendie de forêt (BRIF) diffusés pendant les périodes critiques ont sensibilisé le public et renforcé la vigilance collective, explique-t-on de même source.

Le Maroc se distingue au niveau méditerranéen avec le taux le plus faible de surface incendiée par rapport à sa superficie forestière totale, indique l'ANEF, notant que d'après l'Office européen chargé du suivi des feux de forêts (EFFIS), les surfaces brûlées cette année dans d'autres pays méditerranéens sont bien plus élevées : l'Espagne (38.058 ha), l'Italie (36.449 ha), la Grèce (31.758 ha), le Portugal (12.407 ha) et la France (11.857 ha).



Par ailleurs, l'ANEF souligne que le dispositif de surveillance et d'intervention est maintenu à son niveau optimal, car le mois de

septembre reste une période à haut risque. Elle appelle instamment les utilisateurs des espaces forestiers, tels que les campeurs, apiculteurs, éleveurs, à faire preuve de vigilance, rappelant qu'il est crucial de limiter l'utilisation du feu et de signaler immédiatement tout départ de feu ou comportement suspect aux autorités compétentes.

"La protection de notre patrimoine forestier est essentielle pour préserver son rôle vital sur les plans socio-économique et environnemental", conclut le communiqué.

# Blocage certain, avenir incertain

*La dernière proposition ministérielle ne répond pas aux vraies questions, selon les étudiants en médecine*



Les jours se suivent et se ressemblent pour les étudiants en médecine, plongés dans une attente interminable et incertaine. En effet et à l'approche de la rentrée universitaire, prévue dans quelques semaines, la situation reste dans l'impasse, malgré la dernière proposition ministérielle appelant à la tenue de deux sessions d'examens pour les étudiants, et qui était considérée comme non-événement puisque, selon les étudiants, ce n'était pas fait pour répondre aux vraies questions à savoir la levée des sanctions, la suppression de la décision de dissolution des bureaux étudiants et l'organisation de deux sessions d'examens pour chaque semestre.

Les étudiants, privés de cours et de stages pratiques essentiels à leur formation, voient leur avenir s'assombrir chaque jour un peu plus. Leur espoir d'une reprise rapide des cours s'amenuise, et l'inquiétude grandit quant aux conséquences de cette crise prolongée. Va-t-on vers la déclaration d'une année blanche ? Personne ne le sait même si cela reste une éventualité qui semble de plus en plus probable si aucune solution n'est trouvée rapidement. Toutefois, ni le ministère ni les étudiants n'osent aborder ouvertement la possibilité d'une année blanche. Il semble que les deux camps redoutent l'effet démoralisant et les répercussions d'une telle décision, tant sur le plan académique qu'économique et social.

## Décision lourde de conséquences

Pour Yasser Akif, étudiant et membre du Comité des étudiants en médecine - Rabat, déclarer l'année universitaire comme blanche est « une décision grave aux implications multiples, qui ne doit pas être prise à la légère ». Selon lui, « une telle décision aurait des conséquences profondes sur le plan social, économique et psychologique sur les étudiants, les enseignants, les parents, ainsi que l'ensemble du système éducatif ». « Nous espérons sincèrement que nous ne parviendrons pas à ce point critique et faisons confiance à nos responsables pour prendre des décisions sages et éclairées qui répondent au mieux aux intérêts de toutes les parties concernées », nous a-t-il déclaré.

## Entre incertitude et désespoir

Néanmoins, il estime que les étudiants se trouvent déjà, malheureusement, dans une situation d'année blanche de fait, étant donné le boycott prolongé des formations et des cours. « Les étudiants sont pris au piège d'une impasse qui perdure, et il est essentiel que l'opinion publique comprenne l'incertitude totale qui plane sur notre avenir. Nous sommes plongés dans le flou, sans aucune visibilité quant à la suite de notre parcours académique et professionnel. Cette incertitude ne nous permet pas de planifier notre futur ni de préparer nos carrières, ce qui aggrave encore notre dé-

sarroi », confie-t-il. Et de poursuivre : « L'incertitude persistante pèse lourdement sur les étudiants, qui ne savent plus à quoi s'attendre. Cette situation affecte non seulement leur moral, mais aussi leur santé mentale, leur motivation et leur capacité à se projeter dans l'avenir. Les étudiants en médecine, en particulier, qui nécessitent une formation pratique rigoureuse et continue, risquent de voir leur cursus allongé et leur entrée dans la vie professionnelle retardée, avec des conséquences financières et personnelles significatives. De plus, une année blanche entraînerait une rupture dans la chaîne de formation des futurs médecins, ce qui pourrait aggraver la pénurie déjà préoccupante de personnel médical dans les années à venir ».

## Détermination et persévérance

En outre, notre interlocuteur a insisté sur le fait qu'il est crucial de souligner que les finalités motivant leur mouvement de grève dépassent largement les justifications avancées par le ministère. « Notre mouvement repose sur des revendications légitimes pour une meilleure qualité de l'enseignement et des conditions d'apprentissage adéquates. Nous nous battons pour un système éducatif plus juste et plus efficace, à même de nous préparer aux défis futurs », explique-t-il. Dans ce sens, il nous a affirmé que « malgré l'épuisement et les sacrifices consentis, les étudiants sont déterminés à poursuivre leur grève tant que leurs

revendications légitimes ne seront pas pleinement satisfaites ». « Nous ne pouvons pas accepter des solutions à moitié, des mesures temporaires ou des promesses vagues. Nous avons besoin de réponses concrètes, de plans d'action solides, et d'engagements clairs de la part de nos responsables pour résoudre cette crise de manière durable et significative ». A ce propos, notre interlocuteur soutient qu'il est temps que « nos dirigeants prennent conscience de l'ampleur de cette crise et agissent en conséquence ».

« Nous appelons à une gestion responsable et avisée de cette situation, en privilégiant le dialogue, la compréhension mutuelle, et le respect des droits et des besoins des étudiants. Il est urgent que les deux parties prennent conscience de la gravité de la situation et agissent avec responsabilité et pragmatisme pour éviter le pire. Un compromis doit être trouvé pour mettre fin à cette crise qui pénalise avant tout les étudiants et menace de paralyser l'ensemble du système de santé à moyen terme. La situation actuelle exige non seulement un dialogue ouvert et sincère, mais aussi une volonté réelle de parvenir à des solutions qui répondent aux besoins des étudiants tout en préservant la qualité de l'enseignement. Une telle démarche nécessite des concessions de part et d'autre, mais elle est essentielle pour éviter une année blanche et garantir l'avenir de milliers de jeunes qui aspirent à devenir les médecins de demain », a-t-il conclu.

Hassan Bentaleb

# La gestion réussie de l'eau requiert la fédération des efforts des secteurs et institutions concernés

La gestion réussie de l'eau au Maroc requiert la fédération des efforts de tous les secteurs économiques et des institutions concernés, ont souligné les participants à une rencontre organisée lundi à l'Espace de la mémoire historique de la résistance et de la libération à Marrakech.

Les intervenants lors de cette rencontre initiée dans le cadre de la commémoration du 87<sup>ème</sup> anniversaire de la bataille des eaux de Boufekrane sous le thème "Les ressources en eau au Maroc entre le petit Jihad et les stratégies du grand Jihad : Valorisation de l'exploitation et promotion de l'investissement", ont mis l'accent sur l'importance de la mobilisation autour de la question de la préservation des ressources en eau à la lumière des défis auxquels le Royaume est confronté à la suite des périodes successives de sécheresse.

Les participants à cette conférence, dont des chercheurs, des personnes intéressées par le secteur de l'eau, des enfants de résistants et des acteurs de la société civile, ont aussi appelé à la coopération communautaire et solidaire pour préserver cette richesse vitale et à encourager l'implication de la jeunesse et l'enfance dans les stratégies Royales et les politiques gouvernementales en matière de bonne gestion et d'exploitation des ressources en eau.

A cet égard, le président de l'observatoire "Ante" pour les études et la recherche scientifique, Abdelmajid Amrigh, a mis l'accent sur l'impact des changements climatiques au Maroc sur les précipitations de pluie et de neige, soulignant que l'augmentation de la demande en eau est due à l'expansion urbaine, au dé-



veloppement économique et à l'exploitation agricole croissante ces dernières années.

Pour sa part, Sanaa Zaimi, membre de l'Académie Toubkal des recherches et des études, a indiqué que la crise de l'eau est profonde, relevant que la réussite du processus de gestion de l'eau nécessite les efforts conjugués de tous les secteurs économiques et des institutions pour une rationalisation de l'exploitation des ressources en eau.

Les autres intervenants ont mis l'accent sur l'importance du rôle que joue le Maroc, sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, dans la création de solutions de nature à faire face au problème de la pénurie d'eau, à travers la mise en place de stratégies visant à utiliser les technologies modernes dans la gestion de cette matière vitale, dont la création d'unités

de traitement des eaux usées et de dessalement de l'eau de mer.

Dans une déclaration à la MAP, Hassan Ben Yahya, délégué régional du Haut-commissariat aux Anciens résistants et anciens membres de l'Armée de libération, a relevé que la célébration du 87<sup>ème</sup> anniversaire du soulèvement de l'eau de la vallée de Boufekrane est une occasion pour rendre hommage aux martyrs de la liberté et de l'indépendance et se remémorer les énormes sacrifices consentis par le peuple marocain pour s'affranchir du joug de l'occupation et préserver les constantes de la nation.

"Cette rencontre vise aussi à ouvrir un débat public sur les problématiques liées à l'eau et rapprocher cette question des jeunes et de la génération montante, ainsi qu'à souligner les sacrifices qui ont été consentis

pour préserver cette substance vitale au Maroc", a-t-il ajouté, soulignant que la question de la préservation et la valorisation des ressources en eau requiert la fédération des efforts de tous les intervenants.

Dans une déclaration similaire, Jihad Chitaouy, cadre au Musée Mohammed VI pour la civilisation de l'eau au Maroc, a relevé que la gestion de l'eau au Royaume n'est pas seulement une question technique et économique, mais qu'elle fait plutôt partie de l'identité et de la culture marocaines et reflète la capacité des jeunes à s'adapter et à innover, soulignant l'importance de la prise de conscience collective et la nécessité de gérer et de rationaliser la consommation des ressources en eau dans le Royaume.

Les participants ont abordé des thématiques telles que

"L'eau dans l'histoire du Maroc de l'antiquité à l'histoire contemporaine", "Le génie de l'homme dans la gestion des richesses en eau", "Les ressources en eau et la lutte nationale pour l'indépendance", "La gestion intégrée de l'eau à travers une approche qualitative" et "Politique de l'eau au Maroc : état actuel et perspectives d'avenir".

La bataille des eaux de Boufekrane, dont les premières étincelles sont apparues lorsque le colonisateur a voulu s'accaparer les eaux de la rivière de Boufekrane et priver, par cet acte arbitraire, les habitants de la cité ismailienne d'une source d'eau qui leur était indispensable, restera gravée à jamais dans la mémoire des Marocains, en particulier les habitants de la ville de Meknès qui a été le théâtre d'une épopée historique.



## Amina Satouri n'est plus

C'est avec une profonde tristesse que nous vous annonçons le décès d'Amina Satouri, figure emblématique de Chanteloup, survenu récemment.

Arrivée à Chanteloup-les-Vignes à la fin des années 80, Amina a marqué notre ville par son dévouement sans faille et son engagement dans la vie locale. Elle a œuvré pendant des décennies au service de nos habitants, notamment à travers son implication dans des associations telles que l'Asti,

Agir, et plus récemment en fondant l'association FRAEC, qui continue d'impacter positivement la vie de nombreux Chantelouvois.

Amina était plus qu'une citoyenne engagée; elle était une mère courageuse, une entrepreneuse dynamique et une battante face à la maladie. Malgré les épreuves, elle a su mobiliser son énergie pour le bien-être de notre communauté, créant des liens précieux entre les habitants et les institutions locales. Son combat pour l'éducation, les

loisirs et l'alphabétisation a laissé une empreinte indélébile sur notre ville.

Aujourd'hui, Chanteloup-les-Vignes pleure la perte d'une femme d'exception. Nos pensées les plus sincères accompagnent sa famille et ses proches en cette douloureuse épreuve.

Nous garderons de Mme Satouri le souvenir d'une femme inspirante, dont l'héritage continuera de vivre à travers les nombreuses vies qu'elle a touchées. Un hommage associatif lui sera rendu très prochainement.



## Les Etats-Unis poussent à la conclusion d'un accord de trêve à Gaza



**L**es Etats-Unis ont estimé mardi qu'il était "temps de finaliser" un accord de trêve à Gaza, après que le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a refusé de céder aux pressions sur ce dossier, au 11e mois de la guerre avec le Hamas palestinien.

La déclaration américaine survient deux jours après l'annonce par l'armée israélienne de la découverte dans un tunnel de Gaza de six otages tués selon elle à "bout portant" par le mouvement islamiste.

Les otages ont été enlevés et emmenés dans la bande de Gaza lors d'une attaque sans précédent du Hamas le 7 octobre contre Israël, qui a entraîné des représailles israéliennes ayant fait des dizaines de milliers de morts dans le territoire palestinien assiégé, cible mardi de nouvelles frappes meurtrières.

L'annonce de la découverte des six corps a accentué la pression sur M. Netanyahu, entraînant des manifestations de milliers de personnes à Tel-Aviv et Jérusalem, accompagnées d'une grève dans plusieurs villes pour réclamer un accord permettant la libération des otages encore retenus à Gaza.

"Il reste des dizaines d'otages à Gaza, qui attendent toujours un accord qui les ramènera chez eux. Il est temps de finaliser cet accord", a déclaré mardi le porte-parole du département d'Etat américain, Matthew Miller.

Il a précisé qu'"au cours des prochains jours, les Etats-Unis continueront à s'engager auprès de leurs

partenaires dans la région afin d'obtenir un accord final", en référence aux négociations sous l'égide des médiateurs -Etats-Unis, Qatar, Egypte- en vue d'un accord de trêve associé à une libération d'otages.

Le président américain Joe Biden, dont le pays est le principal allié d'Israël, avait lui-même reproché au Premier ministre israélien de ne pas faire assez pour obtenir un accord sur les otages.

Après avoir demandé publiquement "pardon pour ne pas avoir ramenés en vie" les six otages, Benjamin Netanyahu a juré de faire payer "un prix très fort" au mouvement islamiste. "Je ne céderai pas aux pressions", a-t-il martelé.

Il a par ailleurs réaffirmé la nécessité pour Israël de maintenir le contrôle du "couloir de Philadelphie", une bande de terre le long de la frontière entre Gaza et l'Egypte qui constitue un point d'achoppement des négociations.

Le Hamas réclame le retrait israélien de ce corridor, pris par les forces israéliennes en mai dernier et à terme le retrait total d'Israël de la bande de Gaza.

Dans un communiqué, l'Arabie Saoudite a "condamné et dénoncé fermement les déclarations israéliennes" sur le couloir.

Lundi soir, le porte-parole de la branche armée du Hamas, Abou Obeida, a averti que les otages encore retenus à Gaza seraient renvoyés "dans des cercueils" si Israël poursuivait sa pression militaire "au lieu de conclure

un accord".

Le Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'homme a réclamé mardi une enquête "indépendante" sur l'"exécution sommaire" des six otages.

Mardi, la justice américaine a par ailleurs rendu publiques des poursuites visant six hauts responsables du Hamas, dont Yahya Sinouar, considéré comme le cerveau de l'attaque du 7 octobre.

Benjamin Netanyahu "veut occuper Gaza indéfiniment (...) Israël ne rendra

jamais un territoire dont il a besoin pour sa sécurité", a déclaré mardi à l'AFP Mairav Zonszein, analyste à l'International Crisis Group. "Il a en gros annoncé qu'il n'y aurait jamais d'accord sur les otages."

Le Premier ministre israélien affirme vouloir poursuivre la guerre jusqu'à la destruction du Hamas, qui a pris le pouvoir à Gaza en 2007.

L'attaque menée par des commandos du Hamas infiltrés depuis Gaza dans le sud d'Israël le 7 octobre, a entraîné la mort de 1.205 personnes, majoritairement des civils, selon un décompte de l'AFP établi à partir de données officielles israéliennes.

Sur les 251 personnes enlevées ce jour-là, 97 sont toujours retenues à Gaza dont 33 déclarées mortes par l'armée.

En riposte, Israël a lancé une offensive d'ampleur à Gaza qui a fait jusqu'à au moins 40.819 morts, selon le ministère de la Santé du Hamas, provoquant un désastre humanitaire et sanitaire et le déplacement de la quasi-totalité des 2,4 millions d'habitants. La majorité des morts sont des femmes et des mineurs d'après l'ONU.

A la faveur de "pauses humanitaires" de trois jours chacune, une campagne antipolio a été lancée dimanche dans le centre de Gaza avec l'objectif de vacciner plus de 640.000 enfants de moins de dix ans dans l'ensemble du territoire.

La campagne se déroule "bien", a dit Rik Peepkorn, un responsable de l'Organisation mondiale de la santé. Le nombre total d'enfants de moins de dix ans vaccinés jusqu'à présent s'élève à 161.000, selon lui.

La campagne devrait se déplacer jeudi vers le sud du territoire dans le but de vacciner quelque 340.000 enfants puis dans le nord pour vacciner 150.000 autres.

Entretemps, l'offensive israélienne ne connaît pas de répit à Gaza.

Dans le sud, deux Palestiniens ont été tués dans la chute d'un obus sur une tente de déplacés à Khan Younés, selon la défense civile. Dans le centre, une frappe a visé une maison près d'Al-Bureij et des tirs d'artillerie ont ciblé Nousseirat.

Dans le nord, deux personnes ont été tuées et une trentaine blessées, dont certaines grièvement, dans un bombardement israélien sur une école à Gaza-ville, selon la défense civile. Selon l'armée israélienne, la frappe a visé un centre de commandement du Hamas sur un site qui accueillait avant une école.

L'armée poursuit parallèlement pour le septième jour consécutif son opération dans le nord de la Cisjordanie occupée durant laquelle trois personnes ont été tuées mardi, selon le ministère de la Santé palestinien, portant à 30 le nombre de morts palestiniens depuis le 28 août.



*Le président américain Joe Biden avait reproché au Premier ministre israélien de ne pas faire assez pour obtenir un accord sur les otages*

# Frappe russe meurtrière à Lviv au lendemain d'un autre bombardement sanglant

**L'**Ukraine a essuyé de nouveaux bombardements russes meurtriers mercredi qui ont tué sept personnes dont trois enfants à Lviv (ouest), à des centaines de kilomètres du front, au lendemain d'une frappe particulièrement sanglante à Poltava.

Moscou a intensifié ses attaques sur son voisin depuis que Kiev a lancé le mois dernier une offensive surprise sur la région russe de Koursk, prenant des centaines de kilomètres carrés.

"Sept personnes dont des enfants ont trouvé la mort" à Lviv, a indiqué le parquet ukrainien sur Telegram, expliquant que "les opérations de recherche et de sauvetage se poursuivent".

Au total, 53 personnes ont également été blessées, d'après l'administration militaire régionale. Plus de 50 bâtiments ont été endommagés dans le centre-ville, dont deux établissements médicaux et deux écoles, selon le ministère de la Culture.

"J'ai entendu des cris terribles et inhumains", a raconté à l'AFP Ielyzaveta, 27 ans, une habitante du quartier touché.

Les immeubles du centre de Lviv étaient couverts de suie et des voitures calcinées et des débris jonchaient le sol, a constaté un journaliste de l'AFP sur place.

Marquée par son héritage polonais et austro-hongrois, Lviv a un centre historique classé au patrimoine mondial de l'Unesco et "au moins sept bâtiments architecturaux" ont été touchés mercredi, selon le chef de l'administration militaire de la ville, Maksym Kozystsky.

Située dans l'ouest de l'Ukraine, à près de 1.000 km du front, Lviv a été relativement épargnée par les missiles russes par rapport aux villes de l'est, du sud et du centre du pays, mais elle reste périodiquement visée.

Dans la nuit de mardi à mercredi, une autre frappe a touché Kryvyi Rig, ville natale du président ukrainien Volodymyr Zelensky, faisant cinq blessés, a annoncé ce dernier.

M. Zelensky a dénoncé des "attaques terroristes russes" et appelé une fois encore les Occidentaux à livrer à son pays plus de moyens militaires pour "mettre



un terme à la terreur".

Il n'a de cesse de répéter ce message alors que Moscou multiplie les frappes massives, visant les infrastructures énergétiques de l'Ukraine ou ciblant des villes loin du front.

Mardi, au moins 53 personnes ont perdu la vie et près de 300 ont été blessées dans une frappe de deux missiles balistiques ayant visé un institut militaire dans la ville de Poltava, dans le centre de l'Ukraine.

Selon M. Zelensky, cette frappe particulièrement meurtrière a touché l'Institut des communications, qui forme depuis les années 1960 des spécialistes en télécommunications militaires.

L'armée russe a assuré mercredi que son attaque avait touché un centre d'entraînement militaire où, "sous la direction d'instructeurs étrangers, des spécialistes des communications et de la guerre électronique (...) étaient formés", tout comme "des opérateurs de drones impliqués dans des frappes" sur le sol russe.

Des blogueurs populaires et responsables ukrainiens avaient réagi avec colère mardi

après cette frappe, mettant en cause le commandement militaire ayant laissé une telle concentration de soldats à un même endroit, en faisant une cible facile pour Moscou.

Volodymyr Zelensky a ordonné "une enquête complète et rapide" sur les circonstances ayant permis cette frappe.

Sur le front politique, au moins sept responsables politiques ukrainiens, dont le chef de la diplomatie Dmytro Kouleba, en poste depuis 2020, ont présenté depuis mardi soir leur démission.

Outre M. Kouleba, devenu l'une des grandes voix de la cause ukrainienne à l'international, les ministres des Industries stratégiques, de la Justice et de l'Environnement ont également démissionné, ouvrant la voie à un important remaniement ministériel.

"Plus de 50% des membres du gouvernement seront remplacés", avait assuré mardi soir sur Telegram David Arakhania, chef de file des parlementaires du parti présidentiel.

Lundi, c'était le directeur de l'opérateur du réseau électrique ukrainien Ukrenergo, Volo-

dymyr Koudrytsky, qui avait annoncé avoir été démis de ses fonctions.

Le président Zelensky a procédé à plusieurs remaniements depuis le début de la guerre, limogeant notamment son ministre de la Défense en septembre 2023 après des scandales de corruption et remplaçant le chef d'état-major de l'armée à la suite de revers sur le champ de bataille.

Ces changements interviennent alors que l'armée russe a accéléré son avancée dans l'Est ukrainien, notamment en direction de Pokrovsk, important centre logistique dont elle se trouve à moins de 10 kilomètres.

Révélateur que la situation y est "difficile", comme l'a confié ces derniers jours le commandant de l'armée ukrainienne Oleksandre Syrsky, les troupes russes ont revendiqué mercredi la prise d'une nouvelle localité dans cette zone, Karlivka.

"Il y a longtemps que nous n'avions pas connu un tel rythme d'offensive dans le Donbass", s'était félicité lundi le président russe Vladimir Poutine.

## Incendie de la tour Grenfell de Londres

# Le résultat de "décennies de défaillances"

**L'**incendie de la tour Grenfell à Londres en 2017, dans lequel 72 personnes sont mortes, a été le résultat de "décennies de défaillances" de la part du gouvernement et d'organismes du secteur de la construction, selon un rapport d'enquête accablant publié mercredi.

Ces morts auraient "toutes pu être évitées", a déclaré le juge à la retraite Martin Moore-Bick, qui était en charge du rapport, en rendant publiques ses conclusions.

Soixante-douze personnes ont péri dans ce feu qui s'est déclaré le 14 juin 2017, le pire incendie résidentiel en Grande-Bretagne depuis la Seconde Guerre mondiale. Il avait mis moins d'une demi-heure à se propager à l'ensemble de cette tour de 24 étages occupée par des familles généralement modestes, dans l'ouest de Londres.

Le gouvernement s'assurera que cela "ne puisse plus jamais se reproduire", a promis le Premier ministre Keir Starmer.

Cet incendie est "l'aboutissement de décennies de défaillances du gouvernement central et d'autres organismes occupant des postes à responsabilité

dans le secteur de la construction", conclut le rapport.

Le rapport met également en avant la "malhonnêteté systématique" des entreprises de matériaux de construction. Elles ont adopté "des stratégies délibérées (...) pour manipuler le processus de test, déformer les données et tromper le marché", accuse le rapport.

Les pompiers de la London Fire Brigade font également l'objet de vives critiques, les officiers supérieurs étant décrits comme "complaisants".

Ils n'ont pas tiré les leçons d'un précédent incendie survenu en 2009, qui "aurait dû alerter" le service "sur les lacunes de sa capacité à lutter contre les incendies dans les immeubles de grande hauteur".

L'objectif de l'enquête était de comprendre comment un incendie, de faible magnitude au départ, a pu se propager aussi rapidement.

Des familles entières ont été prises au piège des flammes. Parmi elles, celle d'Abdulaziz El-Wahabi, 52 ans, décédé avec sa femme Faouzia, 41 ans, et leurs trois enfants, dont le plus jeune, Mehdi, avait huit ans.

Les plus jeunes victimes sont un enfant mort-né et un bébé de six mois, Leena Belkadi, retrouvée avec sa mère dans une cage d'escalier entre le 19e et le 20e étage.

Les habitants qui avaient appelé les services d'urgence ont été invités à rester dans leurs appartements et à attendre les secours. Largement critiquée, cette consigne a été revue depuis.

La première phase de l'enquête, publiée en octobre 2019, avait conclu que le revêtement de la façade était la "cause principale" de la propagation de l'incendie.

La seconde, qui a débuté en janvier 2022, s'est concentrée sur des questions techniques telles que l'efficacité des tests de sécurité pour les matériaux de construction.

La catastrophe a laissé de nombreuses personnes vivant dans des bâtiments recouverts d'un revêtement similaire dans la crainte d'une nouvelle tragédie.

Le gouvernement conservateur britannique avait annoncé en 2022 que les promoteurs seraient tenus de contribuer davantage au coût du retrait de ces re-

vétements.

Mais le sujet est loin d'avoir été réglé.

Fin août à Dagenham, dans l'est de Londres, plus de 80 personnes ont dû être évacuées au milieu de la nuit après avoir été réveillées par de la fumée et des flammes dans un immeuble où les travaux de retrait de revêtements "non conformes" étaient en partie terminés.

Selon le commissaire aux incendies de Londres, Andy Roe, il reste encore environ 1.300 bâtiments dans la ville où des travaux de "remise en état" urgents doivent encore être effectués.

L'une des associations de victimes, Grenfell United, a demandé des garanties quant à la mise en œuvre des recommandations de l'enquête.

Elle affirme que si les recommandations formulées à la suite d'une enquête sur un incendie survenu en 2009 dans un immeuble résidentiel de Londres avaient été mises en œuvre, l'issue de l'incendie de Grenfell "aurait pu être très différente".

Les parents endeuillés et les survivants ont, pour leur part, indiqué espérer que l'enquête leur apporte la "vérité que nous méritons".

Par Abou Salma  
abousalma10@gmail.com

Mots flechés

Jeux & Loisirs

OFFENS- ANTE ANIMOSITÉ	EN SCÈNE	MINIST- ÈRE	ADVERBE	TERME ANGLAIS CONTRE	COLÈRE- USE PRONOM	BERGE	ZAPPETÉ
ESCLA- NDRE						CHANGE- MENT DE PEAU	EN PRIME
CHOSE	LETTRES DE JINA		COLLINE	ADVERBE		SORGHO	
				PLANTE POTAGERE			
DÉCHIF- FRER				ROULÉ		MÈCHE	DRAME NIPPON
	ROMAINS SODIUM			PRONOM ET ADVERBE	PRONOM		LAC DU SOUDAN TAMIS
LITHIUM EAU-DE- VIE					VILLE D'ANGL- ETERRE		
			EN DANGER INFONDÉ		VOYELLES AVALER		SYLLABE
OBSCUR- ANTISTE	QUARTIER DE REIMS			PRONOM VOYELLES		JACUZZI SODIUM SERPENT	
	EN PENTE	RUPIN QUARTIER DE TANGER					EN VOGUE ARTICLE
PIGE						LIT ARABE	
CRISPÉE							
RÉPRIM- ANDE							

Solution mots flechés d'hier

APRÈS- MIDI	V	UN DINER	LETTRES DE ROULIN	E	INÉE ANÉE PLATE	LE POISSON DES CARTONS	A	ANÉE	LE JURY DES	LE JURY DE PÉLICAN	ARTISTE
ANÉE	A	P	O	S	T	A	T	S	E	P	
APRÈS- MIDI	D	E	S	S	E	R	T		O	D	E
APRÈS- MIDI	M	E	U	L	A	B	I	F	F	E	R
APRÈS- MIDI	M	I	R	I	S				A	N	I
APRÈS- MIDI	E	X	E	M	P	T	E	E			
APRÈS- MIDI	C	E			R				A	X	I
APRÈS- MIDI	U	N	I	F	I	E	R		E	V	E
ÉTRANGE	M	O	R	A	L		A	B		A	
APRÈS- MIDI	N	E	C	E	S	S	A	I	R	E	
APRÈS- MIDI	A	N			T	O	N		N	B	R
APRÈS- MIDI	I	M	M	U	N		T	A	I	R	E
APRÈS- MIDI	A	L	E	M		V	A	L	S	E	S

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benabja

**Secrétaire général de la rédaction**  
Mohamed Bouarab

**Rédaction**  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouahy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejloubi  
Mehdi Oussout  
Rachid Meftah

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafer

**Service technique**  
Khadja Sali (Responsable)  
Myriam Rahane  
Khadja Halali  
Mariama Farkh  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdeloumeïn Warrach

**Secrétariat**  
Ammar Talbaa

**Photographe**  
Ahmed Laraki

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab  
(Ladyoune)  
Abdelali Khalfad  
(Essouira)

**Collaborateurs**  
Choukib Salencan  
Khaliq Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir  
Abdelkader  
B.P. 2165 -  
Casablanca - Maroc

**E-mail:**  
liberation@libe.ma  
**Téléphone:**  
0522.61.94.04

**Fax de la rédaction:**  
0522.62.09.72

**Service annonces et publicités**  
E-mail:  
annonces@libe.ma  
Youssef El Gaha

Mourad El Youssefi  
Leubna Baghdadli  
Latifa Moush  
Rkia Ait Dahman  
Sihem Zaïher  
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R  
3<sup>ème</sup> Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
0522 62.32.32  
0522 60 23 44  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions  
Maghébines

**Distribution**  
SAP/ISSS  
Dossier de presse  
130/64

**Site web:**  
www.libe.ma

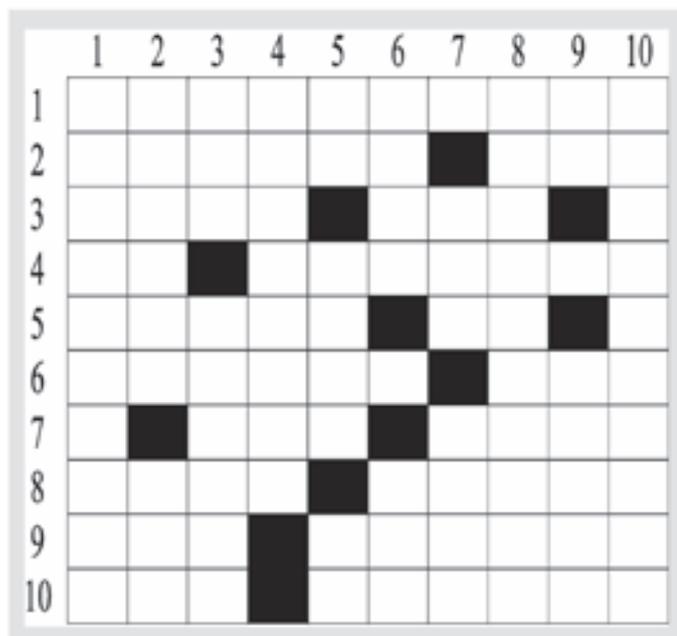
**Journal Libération**

**Libération Maroc**

**المغرب OJD MAROC**

2017  
www.ojd.ma

## Mots croisés



## HORIZONTALEMENT

- 1- Cart de la direction
- 2- Général flottant - Désent
- 3- Pouivre à bébé - Avant les autres
- 4- Font une ride - Installer
- 5- Grosse arbrée - Le andalon
- 6- Fait une frate au billard - Lentille lâtarde
- 7- Verdure - Démontis
- 8- Charge utile - Adhère
- 9- Impôt mal écrit - Velue
- 10- Saison - Inventées

## VERTICALEMENT

- 1- Excès de pub
- 2- Substance très inflammable - Unité de luminosité
- 3- Eau d'Afrique - Système à axes
- 4- Ouvrage en arcs
- 5- Gallium - Port de France - Précieux auxiliaire
- 6- Ils siègent - Darillon
- 7- Ecluse - Etouffe
- 8- Donc lumineux et sain
- 9- Nickel - Bessoyée à la chambre
- 10- Abattues

## Solution mots croisés d'hier



## Grilles de sudoku

## Facile

8	1			9	5	6		
7			3	1		2		
		2				1		
		7	8			1	5	
4	3			5			9	2
	6	1			2	4		
	2					5		
	8		5	7				1
		5	6	3			4	8

## Moyen

			3	7				9
		6	8			4		
3	9				2		1	
		3		1	4		7	
4	1						5	2
	6		9	5		1		
	8		4				6	7
		4			6	2		
6			8	7				

## Difficile

	3			8	6	4		
	1			3	7			
				2				
	7				1			
1	6		4	7		5	9	
		5				3		
			6					
		8		5		9		
5	4	8				2		

## Expert

		9	4	5			7	1
3								
		1	9			8		
		3		5	2			4
2			6	3		5		
		8			9	3		
								5
	1	9			5	4	8	

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.  
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

## Facile

2	5	9	4	1	7	8	3	6
3	6	7	8	9	2	4	1	5
8	1	4	3	5	6	2	9	7
9	3	8	7	4	5	6	2	1
5	7	2	1	6	8	9	4	3
1	4	6	2	3	9	7	5	8
4	2	1	6	7	3	5	8	9
7	8	5	9	2	1	3	6	4
6	9	3	5	8	4	1	7	2

## Moyen

7	9	1	4	8	5	3	2	6
3	2	4	6	1	7	8	5	9
5	8	6	3	9	2	7	1	4
1	7	8	5	2	9	6	4	3
6	5	3	1	4	8	2	9	7
9	4	2	7	6	3	5	8	1
2	6	5	9	7	4	1	3	8
4	3	7	8	5	1	9	6	2
8	1	9	2	3	6	4	7	5

## Difficile

8	9	7	2	5	6	4	1	3
4	1	2	7	9	3	5	8	6
6	5	3	1	8	4	9	2	7
7	8	5	9	6	1	2	3	4
1	3	9	4	7	2	8	6	5
2	4	6	8	3	5	1	7	9
3	6	1	5	2	9	7	4	8
5	7	4	6	1	8	3	9	2
9	2	8	3	4	7	6	5	1

## Expert

9	6	4	5	3	2	8	1	7
1	2	8	6	4	7	5	9	3
3	5	7	9	8	1	4	2	6
8	9	1	4	5	6	3	7	2
6	7	3	8	2	9	1	4	5
2	4	5	1	7	3	6	8	9
5	3	2	7	1	8	9	6	4
4	8	9	2	6	5	7	3	1
7	1	6	3	9	4	2	5	8



Régulation des marchés

# Le Conseil de la concurrence rend 206 décisions et 2 avis en 2023

Le Conseil de la concurrence a rendu 206 décisions et 2 avis en 2023 dans le cadre de la régulation des marchés, ressort-il du rapport annuel dudit conseil au titre de l'année 2023.

Ce bilan couvre les différents champs de compétences du Conseil, tels que prévus par l'article 166 de la Constitution, les dispositions de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et la loi n°20-13 relative au Conseil de la concurrence, telles qu'elles ont été modifiées et complétées, ainsi que par les textes pris pour leur application, tels que modifiés et complétés, indique ce rapport.

En termes de production décisionnelle, le contrôle préventif des concentrations économiques a représenté, en volume, l'essentiel de l'activité délibérative du Conseil de la concurrence, soit plus de 98% de l'ensemble des décisions et avis rendus en 2023, précise la même source.

Pour ce qui est des saisines contentieuses, le Conseil de la concurrence a émis deux décisions concernant les secteurs des hydrocarbures et des honoraires des architectes, fait savoir le rapport.

Au titre de ses missions consultatives, le Conseil de la concurrence a rendu deux avis sur des saisines d'office proposées par le rapporteur général, lit-on dans le rapport. Les avis ont traité deux secteurs importants qui concernent l'évaluation du fonctionnement concurrentiel des marchés de l'assurance et du livre scolaire.

Par ailleurs, l'analyse du flux des dossiers traités par le Conseil de la concurrence, courant de l'exercice 2023, permet de relever que les 208 dossiers clôturés dans le cadre des travaux des différentes formations du Conseil de la concurrence, sont l'émanation du stock hérité des années antérieures en sus de 206 nouveaux dossiers.

Et d'ajouter que l'année 2023 a été également marquée par le jugement de rejet prononcé par la Cour d'appel de Rabat de la requête portant contestation par l'Ordre National des Experts Comptables de la décision du Conseil de la concurrence à l'encontre de cette corporation professionnelle.

Ce rejet confirme la décision du Conseil de la concurrence n° 80/D/2022 émise le 28 juillet 2022, infligeant à cette profession une sanction pécuniaire pour avoir adopté et diffusé



une directive portant application obligatoire de la norme Budget-Temps et Honoraires, fixant un taux moyen horaire minimum, pour le calcul des honoraires des experts comptables lors de la réalisation des missions d'audit comptable et financier légal ou contractuel.

En termes de liquidation du stock des dossiers de concentration économique, le bilan à fin 2023 fait état d'un ratio de liquidation des dossiers de 91,5%.

A cette date, le reliquat des demandes d'autorisation d'opérations de concentration économique toujours en cours, est de 19 dossiers, dont une opération ayant bénéficié, sur demande motivée des parties concernées et à l'issue d'examen du dossier, d'une décision à l'effet suspensif du contrôle des concentrations économiques, et ce conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi n° 104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence.

Conformément aux dispositions de l'article 16 de la loi n°20-13 relative au Conseil de la concurrence, telle qu'elle a été modifiée et complétée, et des articles 18, 19 et 20 du décret d'application de la loi n°104-12, tel qu'il a été modifié et complété, les services d'instruction ont procédé à plusieurs actes d'instruction dont notamment des auditions, des demandes d'information ainsi que des tests de marché.

Spécifiquement pour l'instruction des demandes d'autorisation des opérations de concentration économique, ce sont plus de 200 auditions qui ont été tenues aux fins d'examen desdites opérations et l'appréciation de leurs

éventuels effets sur le positionnement concurrentiel des parties ainsi que sur la structure concurrentielle des marchés pertinents définis.

Ces auditions ont concerné les parties aux opérations instruites, les départements ministériels assurant la tutelle des secteurs dont relèvent les marchés concernés et les organismes en charge de leur régulation, ainsi que les divers intervenants privés des secteurs et filières concernés.

En outre, ce sont plus de 300 demandes d'information qui ont été dressées par les services d'instruction du Conseil de la concurrence, soit dans le cadre de tests de marché ou de requêtes formulées à l'adresse des administrations ou représentations professionnelles.

## 191 opérations de concentrations économiques autorisées l'année dernière

Le contrôle des concentrations économiques a donné lieu à 191 opérations autorisées en 2023 sur un total de 204 décisions émises par le Conseil de la concurrence, selon le rapport annuel dudit Conseil.

Le volume global des décisions émises en 2023 a augmenté de 40% comparativement au volume de 142 rendu une année auparavant, indique le rapport.

En termes d'engagements financiers, les opérations autorisées ont totalisé un montant de l'ordre de 1.960,845 milliards de dirhams (MMDH), constituant près de 2,5 fois des engagements afférents aux concentrations économiques autorisées en 2022 (787,933 MMDH), ajoute la même source.

S'agissant des investissements impliquant des capitaux marocains, ils se sont chiffrés à 164,827 MMDH.

Pour ce qui est des montants mobilisés, ils ont accusé une baisse, à la fois, en termes de volume (une baisse de l'ordre de 11%) et en termes de proportion par rapport au total des engagements des parties notifiantes, en passant de près de 24% à un peu plus de 8%.

Le rapport indique que les principaux enjeux attachés aux notifications autorisées par le Conseil de la concurrence courant de l'exercice 2023, concernent en premier lieu le renforcement du positionnement marché des entreprises concernées, évoqué dans une proportion de près de 24%.

En seconde position, les parties perçoivent les opérations engagées comme des opportunités de diversification des investissements et de consolidation de la compétitivité et ce, dans des proportions proches aux alentours de 20%.

Il s'agit également de la diversification des marchés ainsi que les quêtes de renforcement des synergies et de complémentarité, respectivement, dans des proportions de l'ordre de 18% et 16%. Dans une moindre mesure, moins de 3% des opérations de concentration économique autorisées sont inscrites au titre du recentrage de l'activité sur les domaines stratégiques.

Et de noter, qu'avec l'entrée en vigueur de la refonte de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence le 24 mai 2023, sur les 104 opérations autorisées, 40 d'entre elles ont été traitées suivant la procédure accélérée, en réponse à la demande des parties concernées. Indépendamment de la nature des opérations concernées et la complexité des marchés en cause, le délai moyen de l'instruction s'est établi à un peu plus d'un mois et demi.

En conformité avec les dispositions de l'article 8 bis du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12, tel que modifié et complété, les parties se sont acquittées, en contrepartie de l'étude de leurs dossiers de notification respectifs, suivant la procédure accélérée, de redevances d'un montant de 8,27 millions de dirhams.

## Campagne sucrière

## Un taux d'avancement de 83% à fin juin 2024



La campagne sucrière a enregistré un taux d'avancement de 83% à fin juin 2024, contre 62% au cours de la même période un an auparavant, indique le groupe Cosumar.

"La campagne de récolte 2024 s'est déroulée dans des conditions opérationnelles satisfaisantes malgré le déficit hydrique. La forte mobilisation de l'ensemble des partenaires agricoles, l'accompagnement de l'équipe amont agricole sur le terrain et l'appui de l'Administration centrale et régionale ont permis d'atténuer en partie les effets des conditions climatiques difficiles", fait savoir le groupe dans un communiqué.

Concernant le chiffre d'affaires (CA) consolidé du 1er semestre 2024, il a atteint plus de 4,98 milliards de dirhams (MMDH), en augmentation de 0,5% par rapport à la même période de l'année précédente, grâce à la progression des ventes de sucre sur le marché national.

Cosumar précise également que son endettement net a enregistré, à fin juin dernier, une amélioration par rapport à fin décembre 2023, pour s'établir à 1,06 MMDH. Les investissements comptabilisés du S1-2024 ont été de 88 MDH, portant principalement sur la poursuite des travaux de mises à niveau et maintenance de l'outil industriel.

## Forum d'affaires en Argentine

## Les opportunités d'investissement offertes par le Maroc disséquées

Les opportunités d'affaires offertes par le Maroc dans les secteurs des infrastructures, de la logistique, des énergies renouvelables et de l'industrie automobile ont été présentées, mardi, au Forum Business de la province argentine de Santa Fe (centre) par l'ambassadeur du Maroc en Argentine Fares Yassir.

Lors d'une conférence intitulée « L'Afrique, continent d'opportunités : le cas du Maroc », le diplomate marocain a évoqué devant un parterre d'hommes d'affaires, de politiques et de journalistes les principaux leviers de la modernisation de l'économie marocaine au cours des 25 dernières années, grâce à la vision perspicace de SM le Roi Mohammed VI.

Cet effort de modernisation, a dit Fares Yassir, a permis de tripler, en un laps de temps relativement court, le Produit intérieur brut (PIB) du Maroc, en mettant à profit sa position géographique enviable, ses ressources naturelles - sans pétrole, ni gaz -, son identité riche, diverse et singulière, et surtout son capital humain et sa jeunesse créative qui s'est inscrite dans une vision stratégique ambitieuse pour la modernisation du pays.

La majorité des réalisations accom-

plées au cours du dernier quart de siècle par le Maroc ont été menées selon un modèle d'alliance entre les secteurs public et privé, a noté l'ambassadeur, expliquant que la proximité du continent européen et son statut de partenaire majeur du Royaume ont été décisifs dans les choix opérés par le Maroc pour la promotion des énergies renouvelables dans les domaines industriel et agricole, afin de s'aligner sur les normes européennes dans les processus de production.

De même, grâce à l'accord de libre-échange conclu avec l'Union Européenne, le Maroc offre une plateforme idoine pour accéder au juteux marché européen dans des conditions optimales.

Outre-Atlantique, le Royaume est également perçu comme un « bon partenaire, fiable et crédible » avec lequel les Etats-Unis ont signé un accord de libre-échange et conduisent, chaque année sur son territoire, les plus grandes manœuvres militaires d'Afrique.

En matière environnementale, a poursuivi l'ambassadeur, le Maroc se distingue par une politique ambitieuse qui lui permet de produire 42% de son

électricité à partir de sources renouvelables. Cette ambition a fait du Royaume l'un des trois pays au monde (avec le Chili et l'Australie) choisis pour promouvoir la production d'hydrogène vert, avec une contribution prévue d'environ 10 millions de tonnes d'ici 2050.

Fares Yassir n'a pas manqué d'évoquer, dans ce contexte, le projet XLinks, qui permettra d'alimenter des millions de foyers britanniques avec de l'énergie solaire produite au Maroc, ainsi que le projet du Gazoduc Nigeria-Maroc, qui alimentera en gaz naturel 14 pays africains avant d'atteindre l'Europe.

Dans un autre chapitre du décollage économique du Maroc, le diplomate a souligné la place qu'occupe désormais le Royaume dans la carte mondiale de l'industrie automobile, avec une production annuelle de 800.000 véhicules, qui sera portée à un million d'unités en 2030.

L'ambassadeur a également passé en revue les performances du Maroc dans les secteurs de l'industrie aéronautique, du textile, de la logistique et du tourisme, qui complètent le panorama d'un « pays dynamique, constamment en mouvement » et doté d'une sécurité

juridique infaillible.

Il s'est particulièrement attardé sur le grand saut réalisé par le Maroc en matière d'infrastructures aéroportuaires, notant que Tanger-Med est désormais le premier port en Afrique et en Méditerranée en efficacité et en nombre de containers transbordés.

Le succès a été tel que le Maroc a décidé de construire deux autres ports de classe mondiale : Nador Med-Ouest sur la façade méditerranéenne et Dakhla sur la façade atlantique.

Selon le diplomate, ce dynamisme, reconnu dans le monde entier, a fait du Maroc « une économie émergente et la première destination des investissements étrangers en Afrique ». Il est aussi la porte d'entrée vers ce continent grâce à un réseau dense de transport aérien mis à la disposition des investisseurs et des voyageurs.

Fares Yassir a rappelé le dynamisme dont font preuve les compagnies nationales publiques et privées en Afrique, notamment « Royal Air Maroc », « Maroc Telecom » et les banques qui facilitent et optimisent le travail des investisseurs dans les pays africains.

## L'accord de libre-échange Maroc-USA, un catalyseur de croissance en Afrique

L'accord de libre-échange (ALE) entre les Etats-Unis et le Maroc reflète une relation de partenariat solide qui peut servir de catalyseur de croissance et d'inclusion économique en Afrique, souligne le think tank américain "The Washington Institute for Near East Policy".

Grâce à cet accord conclu en 2004, les échanges commerciaux entre les deux pays ont plus que quadruplé, relève le centre de recherche dans une analyse signée Sabina Henneberg qui souligne aussi l'importance de l'ALE dans la consolidation du partenariat stratégique maroco-américain au plan politique. L'analyste a évoqué à cet égard la confirmation par l'administration du président Joe Biden de la décision prise par l'administration de

son prédécesseur Donald Trump reconnaissant la souveraineté pleine et entière du Maroc sur ses provinces du Sud.

Cette position, qui constitue désormais le "point d'ancrage des relations bilatérales", sera maintenue quel que soit le vainqueur des élections présidentielles américaines en novembre prochain, indique l'experte qui fait état de la dynamique internationale sur ce dossier avec la récente décision de la France soutenant la souveraineté du Maroc sur son Sahara.

Rappelant que le Maroc est l'un des rares pays à avoir conclu un tel accord avec les Etats-Unis, et le seul en Afrique, Sabina Henneberg relève, d'autre part, que Washington mise sur la promotion de la croissance économique et du commerce

sur le continent et peut tirer parti du rôle du Royaume comme "facilitateur" de croissance et d'investissements sur le continent africain. "Le Maroc s'est bien positionné pour faciliter et bénéficier de la croissance économique et des investissements en Afrique", à la faveur d'accords commerciaux conclus avec plusieurs partenaires, outre la signature de l'Accord de libre-échange continental africain, explique-t-elle, ajoutant que le Royaume est désormais l'un des principaux pays africains en termes d'investissements directs étrangers. Evoquant les avancées économiques engrangées par le Maroc durant les deux dernières décennies, l'auteure de l'analyse fait remarquer que le Royaume vit au rythme d'une croissance écono-

mique significative ces dernières années.

Le centre de recherche américain revient, par ailleurs, sur le train de réformes au Maroc, à l'instar de l'adoption de la nouvelle Charte de l'investissement et le lancement de grands projets d'infrastructures tels que la ligne ferroviaire à grande vitesse et le port Tanger-Med, lesquels ont permis aussi de renforcer la stature du pays comme destination de "nearshoring". Abordant les perspectives des relations économiques maroco-américaines, le Washington Institute for Near East Policy estime que les deux parties gagneraient à promouvoir davantage les investissements et à mettre le cap sur des industries à forte valeur ajoutée et génératrices d'emplois.

# Clap d'ouverture pour la 2<sup>ème</sup> édition du Festival international du cinéma de montagne

La deuxième édition du Festival international du cinéma de montagne s'est ouverte, mardi soir, à Ouzoud (Azilal), avec la participation d'une pléiade de cinéastes marocains et étrangers.

Organisé du 3 au 7 septembre à l'initiative de la Fondation Sawt Al Jabal pour le patrimoine et le développement durable en partenariat avec le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, la région de Béni Mellal-Khénifra et le Centre cinématographique marocain, cet événement culturel se veut une occasion de rapprocher le cinéma de la population dans cette région au patrimoine riche, mais où l'offre artistique reste encore restreinte.

La 2<sup>ème</sup> édition de ce festival qui aspire à promouvoir le 7<sup>ème</sup> art comme levier de développement économique et social local s'inscrit dans le cadre des Hautes Orientations Royales visant à valoriser et à protéger le patrimoine culturel du Maroc, à sensibiliser le public aux enjeux environnementaux et à la nécessité de préserver le patrimoine naturel et à promouvoir des initiatives de développement durable dans le monde rural dans tout le Royaume.

Le festival proposera le long de cinq jours une programmation variée comprenant une compétition de films, des projections en plein air sur la place publique d'Ouzoud, ainsi que des conférences et masterclass animées par des professionnels de cinéma et des réalisateurs de renom.

La compétition officielle verra la projection de longs-métrages, courts-métrages et de films documentaires de renommée internationale, en présence d'invités prestigieux venant d'Afrique, d'Europe et d'Asie.

La présidente du festival, Bahija



Simou, s'est dite honorée de l'organisation du Festival international du cinéma de montagne dans sa deuxième édition, rappelant l'engagement infaillible de la Fondation à contribuer à inscrire la province d'Azilal en particulier et la région de Béni Mellal-Khénifra en général dans une dynamique culturelle et économique qui s'appuie sur le cinéma comme levier de développement.

Il s'agit de mettre en valeur les atouts de la région et de promouvoir celle-ci en tant que destination attractive prisée pour les producteurs et réalisateurs, a affirmé Mme Simou, également présidente de la Fondation Sawt Al Jabal pour le patrimoine et le développement durable, rappelant le Discours, prononcé par SM le Roi Mohammed VI à l'occasion de la Fête du Trône, qui présente des réponses fortes au sujet de l'importance de préserver et de rationaliser l'utilisation des ressources en eau de manière

durable.

Mme Simou a rappelé l'impératif de réfléchir à des solutions innovantes pour préserver cette denrée précieuse en plus de promouvoir des alternatives de nature à améliorer les moyens de subsistance de cette région montagneuse et s'adapter à la crise de l'eau qui s'impose.

C'est dans cette perspective, poursuit la présidente de la Fondation, qu'est née l'idée de créer un festival de cinéma qui se focalisera sur la montagne non seulement comme espace géographique, mais aussi en tant que patrimoine matériel et immatériel, expliquant que le cinéma en dehors de sa vocation récréative constitue un outil économique de premier ordre qui participe à la promotion du développement durable dans les zones rurales en abritant les productions cinématographiques et télévisuelles, ce qui est de nature à améliorer les infrastructures et à offrir

de nouvelles opportunités d'emploi en plus de mettre à niveau les jeunes dans ce domaine.

Au cours de cette édition qui fait la part belle au cinéma de montagne en tant que catalyseur du développement, un hommage appuyé a été rendu au cinéaste Mohamed Abderrahmane Tazi, à l'actrice Naima Lemcharki et au scénariste et acteur du cinéma amazigh Ahmed Ntama en reconnaissance de leurs sacrifices et de leurs parcours professionnels et personnels distingués au service du rayonnement du 7<sup>ème</sup> art marocain.

Il est à rappeler que le jury du long-métrage est présidé par le producteur français Freddy Denaës, et celui du documentaire par la réalisatrice marocaine Narjiss Nejjar.

Selon la fondation, des films sélectionnés, au caractère universel, mettent un accent particulier sur les thématiques liées à la montagne et à son espace, et explorent avec une profonde sensibilité les liens entre l'humain et la nature, tout en invitant le spectateur à une réflexion sur son rôle dans la préservation de son habitat naturel. Un panorama de films marocains en présence des réalisateurs et acteurs complète la programmation riche du festival.

Quant aux conférences, elles explorent les moyens par lesquels le cinéma peut constituer un levier de développement pour les régions montagneuses, en donnant la parole à des producteurs et réalisateurs ayant choisi de tourner dans la région d'Azilal en capitalisant sur ses atouts naturels et son patrimoine culturel.

Il est à rappeler que la cérémonie d'ouverture a démarré sur des sonorités musicales folkloriques mettant en avant les traditions culturelles de la région.

## 11 septembre, date de la sortie du film "Triple A" dans les salles nationales

Le très attendu film marocain "Triple A", de la talentueuse réalisatrice Jihane El Bahhar, sera dans les salles nationales à partir du 11 septembre, a annoncé la société de production "JE Films".

Cette sortie s'inscrit dans le cadre d'une tournée cinématographique nationale visant à présenter au public marocain ce film exceptionnel qui a remporté des prix importants dans divers festivals, indique la société dans un communiqué. "Triple A" est un drame et une comédie noire qui aborde des questions sociales sensibles. Il raconte les histoires de personnages vivant en marge de la société et aspirant à réaliser leurs rêves en dépit des difficultés et se distingue par un mélange unique entre drame et comédie, apportant un équilibre aux thèmes forts qu'il traite, explique la même source. Il s'agit d'une œuvre qui raconte trois histoires d'amour dont les protagonistes sont mar-

ginalisés et dont les destins se croisent de manière inattendue.

Les rôles principaux sont interprétés par Majdouline Idrissi, Aziz Dadas, Hind Benjbara, Khalil Oubaqqa, Fatima Zahra Bennacer, Abdelatif Chaouqi, ainsi qu'une pléiade des meilleurs acteurs marocains.

La réalisatrice et scénariste Jihane El Bahhar, en collaboration avec le scénariste Nadia Kamali Marwazi, ont réussi à écrire un film qui mêle drame et comédie noire, ce qui lui confère un caractère distinctif, relèvent les producteurs, ajoutant que les deux femmes se sont inspirées de personnages et d'histoires réels en s'appuyant sur des passages poétiques raffinés exprimant l'amour et l'humanité, tirés du livre "Le Prophète" de Khalil Gibran. "Triple A" a été tourné pendant la période de confinement, ce qui a ajouté des défis de production et logistiques pour l'équipe, souligne le communiqué, notant que mal-

gré ces difficultés, l'équipe a réussi à présenter un film de haute qualité, récompensé par de nombreux prix dans divers festivals à travers le monde.

Ce long-métrage a remporté le prix du meilleur film étranger au Soho International Film Festival aux Etats-Unis, le prix du public au Festival du film maghrébin à Haarlem aux Pays-Bas et le prix du jury au Festival international de Naples en Italie. Il a également participé à la compétition officielle du Salerno Film Festival lors de sa 77<sup>e</sup> édition, ainsi qu'au Festival international du film de Marrakech en 2023 dans la section Panorama du cinéma marocain et dans bien d'autres manifestations cinématographiques internationales. Jihane El Bahhar est l'une des figures de proue du cinéma marocain. Née à Casablanca, elle a travaillé pour la télévision en tant que scénariste et réalisatrice. Après des formations approfondies au Maroc et

à l'étranger dans des disciplines essentielles à l'industrie cinématographique, Jihane El Bahhar a fait ses débuts en 2006 avec son premier court-métrage "Shift+supp" qui a été primé dans plusieurs festivals nationaux et internationaux, dont le prix du scénario à la 8<sup>ème</sup> édition du Festival international de Beyrouth. Le film "L'âme perdue" reste une œuvre marquante dans le parcours de la réalisatrice, après avoir remporté le prix de la critique et le prix du meilleur scénario au Festival national du film à Tanger.

Cette étape réussie a été suivie par un autre court-métrage intitulé "Chapitre dernier", qui a consolidé son talent de réalisatrice prometteuse, justifiant l'attente des critiques et des cinéphiles pour ses premières aventures dans le long-métrage avec "Au pays des merveilles", son premier long-métrage, puis "triple A", son deuxième long-métrage.

# Clôture en beauté à Montréal du deuxième Festival Gnaoua'Art et culture du monde

La 2ème édition du Festival Gnaoua'Art et culture du monde a pris fin lundi soir à Montréal avec des spectacles offerts par les Mâallems Mokhtar Guinia et Amine Ben Rkia.

Les deux artistes ont gratifié le public présent, dont plusieurs membres de la communauté marocaine, d'un spectacle reflétant la richesse de l'art Gnaoua dans une parfaite symbiose avec l'assistance, venue en nombre apprécier des morceaux mémorables, tels que Moulay Hmed ou encore Aicha.

Si le Mâallems Guinia a réussi une Lilla Gnaouia traditionnelle haute en couleur, Amine Ben Rkia lui a su, avec brio, plonger le public dans l'univers Gnaoua.

Dans un moment de transe, les Mâallems Hamid Kasri, Guinia, Ben Rkia, Khabbou et Hind Nayra sont tous montés sur scène pour signer une prestation inoubliable au grand bonheur de l'assistance. Cette journée de clôture a également été ponctuée par plusieurs ateliers de jazz et de percussions.

En marge de l'événement, Mâallems Hamid El Kasri a exprimé, dans une déclaration à la MAP, sa fierté d'échanger avec les membres de la communauté marocaine établis au Canada, mettant l'accent sur l'importance de la préservation de la culture authentique marocaine.

De son côté, l'étoile montante de la scène Gnaoua, Hind Ennaira, a fait part de son bonheur de pouvoir partager la scène avec des ténors de cet art, estimant que les artistes femmes commencent, doucement, à se faire une place dans cet univers musical, à la faveur notamment du soutien de grands Mâallems. Co-organisé par "Dar Al Maghrib" et l'Association Salamate Gnawa, le festival a démarré avec une parade d'artistes Gnaoua à travers les principales artères de la métropole canadienne, offrant à la population locale et aux membres de la communauté marocaine une immersion dans cette musique inscrite depuis 2019 au patrimoine immatériel de l'Unesco.

L'événement a été marqué en outre par des ateliers de danse et de musique, et par une exposition des oeuvres de l'artiste Omar Gammaoui autour de cet art ancestral.



## Bouillon de culture

### Exposition

Une exposition de photographies et de documents historiques portant sur les relations diplomatiques entre le Maroc et le Pérou a été inaugurée, lundi, au siège du ministère péruvien des Relations extérieures à Lima.

Un communiqué de l'ambassade du Maroc au Pérou indique que cette « exposition exceptionnelle retrace l'histoire riche des liens diplomatiques maroco-péruviens » et revient particulièrement sur la visite historique effectuée par SM le Roi Mohammed VI, en novembre 2004 au Pérou.

Organisée en commémoration du 60ème anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre le Maroc et le Pérou, l'exposition a été inaugurée par le vice-ministre péruvien des Relations extérieures, M. John Peter Camino Cannock et l'ambassadeur du Maroc au Pérou, M. Amin Chaoudiri.

La même source souligne que cette exposition donne à voir, outre les photos de la visite Royale au Pérou, celles d'anciens ministres marocains et péruviens, ainsi que d'ex-chefs de missions des deux pays, en plus de nombreux documents historiques, notamment ceux ayant un caractère juridique.

«Elle marque la célébration de six décennies de rapports diplomatiques entre Rabat et Lima caractérisés, depuis leur établissement en 1964, par une entente cordiale, une coopération fructueuse et une concertation constante au niveau multilatéral», ajoute le communiqué.

# Numérisation intégrale et mise en ligne de la revue du cinéma marocain "Etudes cinématographiques"

L'Association des rencontres méditerranéennes du cinéma et des droits de l'Homme (ARMCDH) a annoncé la numérisation complète des 13 numéros de la revue cinématographique marocaine "Etudes cinématographiques", une initiative visant à "contribuer à la préservation et à la valorisation de la mémoire cinématographique, et à offrir un accès inédit à un pan important de l'histoire culturelle et cinématographique du Royaume".

"Etudes cinématographiques" a joué un rôle clé dans la promotion et la réflexion sur le cinéma au Maroc, en offrant des critiques, des analyses, des interviews, et des contributions importantes sur le cinéma national et international, a indiqué l'ARMCDH dans un communiqué, ajoutant que "jusqu'à présent, l'accès à ces archives était limité aux chercheurs spécialisés et aux passionnés ayant accès aux exemplaires physiques conservés dans quelques bibliothèques et collections privées".

Éditée en langues arabe et française, entre 1985 et 1991, en 13 numéros par la Fédération nationale des ciné-clubs au Maroc, "Etudes cinématographiques" a été "une plateforme incontournable de réflexion critique et d'échanges intellectuels autour du cinéma marocain et international".

Avec un comité de rédaction composé de cinéastes, critiques, et universitaires passion-

nés, à savoir Nour Ed-dine Saïl, Driss Chouika, Khalil Damoun, Abdelkrim Chiguer, Noureddine Afaya, Mohamed Kaouti, Azdine Khettabi, Ferhat Ali, Mohamed Chouhoub, Mohamed Dehhan et bien d'autres, la revue a permis de dynamiser le débat cinématographique au Maroc en offrant un espace privilégié pour la réflexion critique et la diffusion de connaissances autour du 7ème art, souligne la même source.

Elle a joué un rôle clé dans la formation des cinéphiles et des professionnels du cinéma en favorisant l'échange d'idées, l'analyse des œuvres et l'exploration des enjeux culturels et esthétiques liés au cinéma marocain et international. En outre, la revue a contribué à la valorisation des talents émergents et à la mise en avant des voix innovantes, tout en renforçant la culture cinéphilie au sein des ciné-clubs et pour toute une génération.

«On ne peut pas parler dès le départ



d'une ligne éditoriale prédéfinie, claire et nette", explique Mokhtar Ait Omar, directeur de publication de la revue, cité par le communiqué, notant que "le défi initial était de faire évoluer nos discussions sur le cinéma vers l'écriture à son sujet, afin que les plumes s'ouvrent et sortent du cocon de l'oralité (les débats qui suivent les films au sein des clubs) pour s'étendre vers des horizons plus larges à travers une écriture guidée par une méthodologie esthétique qui dévoile la vérité de ces images qui envahissent nos écrans".

"Dans l'allocution d'ouverture de ce nu-

méro, un appel a été lancé pour que la revue devienne un cadre où s'affrontent les méthodes et les visions, afin que nos lectures, nos critiques et nos théories sur le cinéma sortent du domaine étroit et timide pour adopter une vision fondée sur une méthode critique claire", a-t-il souligné.

Ce document a constitué le cadre théorique qui a orienté les diverses transformations ayant marqué les acteurs du domaine culturel cinématographique, notamment au niveau de la critique (l'écriture), de la création cinématographique et de l'action culturelle, poursuit la même source, relevant que c'est dans ce contexte que la revue a continué à avancer en suivant une boussole qui oriente sa réflexion et encadre son action culturelle, ainsi que les articles qu'elle publie.

Grâce à sa numérisation, les 13 numéros de la revue sont désormais disponibles en ligne gratuitement sur "www.armcdh.ma", permettant à un large public, y compris la jeune génération, de découvrir ou redécouvrir ces trésors oubliés, conclut le communiqué.

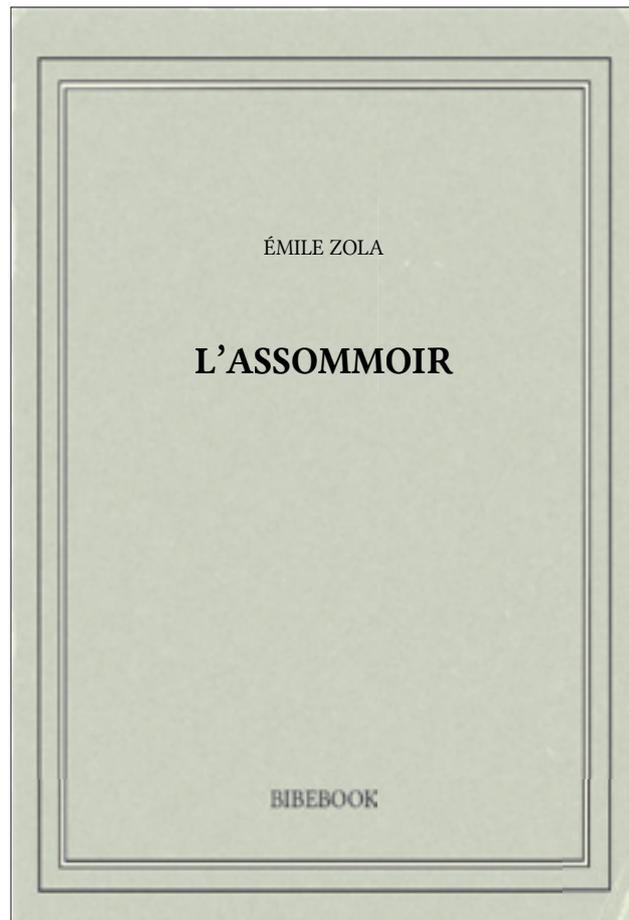
Le soir, quand Gervaise se retrouva chez elle, elle resta abêtie sur une chaise. Il lui semblait que les pièces étaient désertes et immenses. Vrai, ça faisait un fameux débarras. Mais elle n'avait bien sûr pas laissé que maman Coupeau au fond du trou, dans le petit jardin de la rue Marcadet. Il lui manquait trop de choses, ça devait être un morceau de sa vie à elle, et sa boutique, et son orgueil de patronne, et d'autres sentiments encore, qu'elle avait enterrés ce jour-là. Oui, les murs étaient nus, son cœur aussi, c'était un déménagement complet, une dégringolade dans le fossé. Et elle se sentait trop lasse, elle se ramasserait plus tard, si elle pouvait.

A dix heures, en se déshabillant, Nana pleura, trépigna. Elle voulait coucher dans le lit de maman Coupeau. Sa mère essaya de lui faire peur; mais la petite était trop précoce, les morts lui causaient seulement une grosse curiosité; si bien que, pour avoir la paix, on finit par lui permettre de s'allonger à la place de maman Coupeau. Elle aimait les grands lits, cette gamine; elle s'étalait, elle se roulait. Cette nuit-là, elle dormit joliment bien, dans la bonne chaleur et les chatouilles du matelas de plume.

#### Chapitre X

Coupeau se trouvait au sixième, escalier B. Quand on avait passé devant mademoiselle Remanjou, on prenait le corridor, à gauche. Puis, il fallait encore tourner. La première porte était celle des Bijard. Presque en face, dans un trou sans air, sous un petit escalier qui montait à la toiture, couchait le père Bru. Deux logements plus loin, on arrivait chez Bazouge. Enfin, contre Bazouge, c'étaient les Coupeau, une chambre et un cabinet donnant sur la cour. Et il n'y avait plus, au fond du couloir, que deux ménages, avant d'être chez les Lorilleux, tout au bout.

Une chambre et un cabinet, pas plus. Les Coupeau perchaient là, maintenant. Et encore la chambre était-elle large comme la main. Il fallait y faire tout, dormir, manger et le reste. Dans le cabinet, le lit de Nana tenait juste; elle devait se déshabiller chez son père et sa mère, et on laissait la porte ouverte, la nuit, pour qu'elle n'étouffât pas. C'était si petit, que Gervaise avait cédé des affaires aux Poisson en quittant la boutique, ne pouvant tout caser. Le lit, la table, quatre chaises, le logement était plein. Même le cœur crevé, n'ayant pas le courage de se séparer de sa commode, elle avait encombré le carreau de ce grand coquin de meuble, qui bouchait la moitié de la fenêtre. Un des battants se trouvait condamné, ça enlevait de la lumière



et de la gaieté. Quand elle voulait regarder dans la cour, comme elle devenait très grosse, elle n'avait pas la place de ses coudes, elle se penchait de biais, le cou tordu, pour voir.

Les premiers jours, la blanchisseuse s'asseyait et pleurait. Ça lui semblait trop dur, de ne plus pouvoir se remuer chez elle, après avoir toujours été au large. Elle suffoquait, elle restait à la fenêtre pendant des heures, écrasée entre le mur et la commode, à prendre des torticolis. Là seulement elle respirait. La cour, pourtant, ne lui inspirait guère que des idées tristes. En face d'elle, du côté du soleil, elle apercevait son rêve d'autrefois, cette fenêtre du cinquième où des haricots d'Espagne, à chaque printemps, enrroulaient leurs tiges minces sur un berceau de ficelles. Sa chambre, à elle, était du côté de l'ombre, les pots de réséda y mouraient en huit jours. Ah ! non, la vie ne tournait pas gentiment, ce n'était guère l'existence qu'elle avait espérée. Au lieu d'avoir des fleurs sur sa vieillesse, elle roulait dans les choses qui ne sont pas propres. Un jour, en se penchant, elle eut une drôle de sensation, elle crut se voir en personne là-bas, sous le porche, près de la loge du concierge, le nez en l'air, examinant la maison pour la première fois; et ce saut de treize ans en arrière lui donna un élanement au cœur. La cour n'avait pas changé,

les façades nues à peine plus noires et plus lépreuses; une puanteur montait des plombs rongés de rouille; aux cordes des croisées, séchaient des linges, des couches d'enfant emplâtrées d'ordure; en bas, le pavé défoncé restait sali des escarbilles de charbon du serrurier et des copeaux du menuisier; même, dans le coin humide de la fontaine, une mare coulée de la teinturerie avait une belle teinte bleue, d'un bleu aussi tendre que le bleu de jadis. Mais elle, à cette heure, se sentait joliment changée et décatie. Elle n'était plus en bas, d'abord, la figure vers le ciel, contente et courageuse, ambitionnant un bel appartement. Elle était sous les toits, dans le coin des pouilleux, dans le trou le plus sale, à l'endroit où l'on ne recevait jamais la visite d'un rayon. Et ça expliquait ses larmes, elle ne pouvait pas être enchantée de son sort.

Cependant, lorsque Gervaise se fut un peu accoutumée, les commencements du ménage, dans le nouveau logement, ne se présentèrent pas mal. L'hiver était presque fini, les quatre sous des meubles cédés à Virginie avaient facilité l'installation. Puis, dès les beaux jours, il arriva une chance, Coupeau se trouva embauché pour aller travailler en province, à Étampes; et là, il fit près de trois mois, sans se souler, guéri un moment par l'air de la campagne. On ne

se doute pas combien ça désaltère les pochards, de quitter l'air de Paris, où il y a dans les rues une vraie fumée d'eau-de-vie et de vin. A son retour, il était frais comme une rose, et il rapportait quatre cents francs, avec lesquels ils payèrent les deux termes arriérés de la boutique, dont les Poisson avaient répondu, ainsi que d'autres petites dettes du quartier, les plus criardes. Gervaise déboucha deux ou trois rues où elle ne passait plus. Naturellement, elle s'était mise repasseuse à la journée. Madame Fauconnier, très bonne femme pourvu qu'on la flattât, avait bien voulu la reprendre. Elle lui donnait même trois francs, comme à une première ouvrière, par égard pour son ancienne position de patronne. Aussi le ménage semblait-il devoir boulotter. Même, avec du travail et de l'économie, Gervaise voyait le jour où ils pourraient tout payer et s'arranger un petit train-train supportable. Seulement, elle se promettait ça, dans la fièvre de la grosse somme gagnée par son mari. A froid, elle acceptait le temps comme il venait, elle disait que les belles choses ne dureraient pas.

Ce dont les Coupeau eurent le plus à souffrir alors, ce fut de voir les Poisson s'installer dans leur boutique. Ils n'étaient point trop jaloux de leur naturel, mais on les agaçaient, on s'émerveillait exprès devant eux sur les embellissements de leurs successeurs. Les Boche, surtout les Lorilleux, ne tarissaient pas. A les entendre, jamais on n'aurait vu une boutique plus belle. Et ils parlaient de l'état de saleté où les Poisson avaient trouvé les lieux, ils racontaient que le lessivage seul était monté à trente francs. Virginie, après des hésitations, s'était décidée pour un petit commerce d'épicerie fine, des bonbons, du chocolat, du café, du thé. Lantier lui avait vivement conseillé ce commerce, car il y avait, disait-il, des sommes énormes à gagner dans la friandise. La boutique fut peinte en noir, et relevée de filets jaunes, deux couleurs distinguées. Trois menuisiers travaillèrent huit jours à l'agencement des casiers, des vitrines, un comptoir avec des tablettes pour les bocaux, comme chez les confiseurs. Le petit héritage, que Poisson tenait en réserve, dut être rudement écorné. Mais Virginie triomphait, et les Lorilleux, aidés des portiers, n'épargnaient pas à Gervaise un casier, une vitrine, un bocal, amusés quand ils voyaient sa figure changer. On a beau n'être pas en vieillesse, on rage toujours quand les autres chaussent vos souliers et vous écrasent.

(A suivre)

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
REGION CASABLANCA SETTAT  
PROVINCE DE SETTAT  
CERCLE DE N AHMED JANOURIA  
CAIDAT OULED FARES  
COMMUNE OULED FARES

**Avis d'Examens**  
**D'Aptitude Professionnelle au titre de l'année 2024**

la commune d'ouled fares organise le 05/10/2024 un examen d'aptitude professionnelle au profit des fonctionnaires de la commune pour l'accès au grades suivant :

Grade de Concours	Nombre de Poste	Conditions
Technicien 1 <sup>er</sup> Grade	01	6 Ans En Grade De Technicien 2 <sup>ème</sup> Grade
Adjoint technique 1 <sup>er</sup> Grade	01	6 Ans En Grade Adjoint Technique 2 <sup>ème</sup> Grade

L'examen se déroulera au siège de la commune ouled fares le samedi 05/10/2024 à partir du 09h 30 min du matin.

Les fonctionnaire ayant les conditions cités ci-dessus devront présenter leurs demandes de candidature au bureau du personnels de la commune ouled fares avant le : 01/10/2024

N° 5999/PA

ARAB KHOR  
AGLAW I BENDI AGO  
A BERRA AGLOU A BERR  
MAGACH AGLOU I BENDI A BERR  
AGL I BERR I SA B  
AGLO MARGAR DIA BERR



المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
والتعمير والإسكان  
الأحياء الحضرية والكهنة والتعاون  
مجلس جهة الشرق  
المندوب الإقليمية لعمالة المكناس

**Avis d'appels d'offres ouvert national**

Il sera procédé au siège de la Direction provinciale de SIDI IFNI relevant de l'AREP Région Guelmim/Oued Noun, Sis à Avenue Ialla Abella (Route du Port) sidi ifni, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouvertes suivants :

**Avis d'appels d'offres ouvert national**  
**AU RABAIS OU MAJORATION**

N° ADO	OBJET	CAPTION PROPOSÉE EN DHS	ESTIMATION EN DHS TTC	DATE/HEURE D'OUVERTURE	Classification Attendue
16204277-1/PA	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'INTERNAT AU LYCEE QUALIFIANT AL RAHMANI ELABARRA COMMUNE NEUF, RELIANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI AREF GUELMIM OUED NOUN.	12 000 000 DHS (DIX DEUX MILLIE DHS)	59918,53 DHS TTC (CINQ CENT QUATRE VINGT DEUX MILLE NEUF CENT DEUX DIX ET 53 CENTIÈMES TTC).	24/09/2024 à 10h00	[A5]5
16204277-1/PA	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE L'ECOLE OUBRAI MALOUAN COMMUNE LARBOUS, RELIANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI AREF GUELMIM OUED NOUN.	2200 000 DHS (DEUX MILLE DEUX CENT DHS)	349907,20 DHS (TROIS CENT QUARANTE NEUF MILLE SEPT DIX ET 20 CENTIÈMES TTC).	24/09/2024 à 11h00	[A5]5

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

**Et LA CONSULTATION ARCHITECTURALE SUIVANTE :**

N° CA	OBJET	ESTIMATION TRAVAUX EN DHS HT	DATE/HEURE D'OUVERTURE
05/0024/CA-FNI	ÉTUDES CONCEPTUE ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 24 SALLES D'ENSEIGNEMENT PRÉCOLAIRE RELIANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI - ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION DE GUELMIM OUED NOUN.	1 800 000 000 DIRHAMS HT. (CENT MILION HUIT CENT MILLE DIRHAMS HT).	24/09/2024 à 12h00

Les architectes peuvent déposer leurs dossiers Conformément aux dispositions des articles 105 et 135 du décret N°2-22 431 précité, et de l'arrêté du ministre délégué auprès de le ministre de l'Economie et des finances, chargé du budget n 1892-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatif aux marchés publics.

- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles Du règlement de consultation.

المندوب الإقليمية للأحياء الحضرية الكهنة والتعاون إقليم مكناس  
مجلس جهة الشرق  
العمارة: طراح للتصميم المعماري - مكناس 19335 - صليبيك المدينة رقم 19 - الهاتف: 053575448 - الفاكس: 053575448

N° 6000/PA

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
مجلس جهة الشرق  
المندوب الإقليمية  
لمندوبية عمالة المكناس  
مجلس جهة الشرق

**إعلان**  
**عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية للقادة موظفي جماعة**  
**المعشاش برسم سنة 2024**

يعلم رئيس الجماعة الترابية المعشاش أنه تقرر تنظيم امتحان الكفاءة المهنية بمقر الجماعة للقادة موظفيها المتوفرين على كفاءة 6 سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية بهذه الصفة إلى غاية أول اختبار كتابي، وذلك وفق الجدول التالي:

التاريخ لإجراء الامتحان	تاريخ بداية الترشيدات	عدد المناصب المتوفرة بشكلها	شروط ولوج الامتحان	أطراف الترقية	الأطراف الأصلي
2024/10/11	2024/10/04	يحدد عدد المناصب المتوفرة في شكلها في حدود 14 % من عدد الموظفين المتوفرين للخدمة الفعلية	يحدد عدد المناصب المتوفرة في شكلها في حدود 14 % من عدد الموظفين المتوفرين للخدمة الفعلية	مجلس جهة الشرق من الدرجة الأولى	مجلس جهة الشرق من الدرجة الثانية
2024/10/11	2024/10/04	يحدد عدد المناصب المتوفرة في شكلها في حدود 14 % من عدد الموظفين المتوفرين للخدمة الفعلية	يحدد عدد المناصب المتوفرة في شكلها في حدود 14 % من عدد الموظفين المتوفرين للخدمة الفعلية	مجلس جهة الشرق من الدرجة الثانية	مجلس جهة الشرق من الدرجة الثالثة
2024/12/31	2024/12/20	يحدد عدد المناصب المتوفرة في شكلها في حدود 14 % من عدد الموظفين المتوفرين للخدمة الفعلية	يحدد عدد المناصب المتوفرة في شكلها في حدود 14 % من عدد الموظفين المتوفرين للخدمة الفعلية	مجلس جهة الشرق من الدرجة الأولى	مجلس جهة الشرق من الدرجة الثانية

يكون ملف الترشيح من الوثائق التالية:

- 1- طلب الترشح لأجل لوج المباراة موجه إلى السيد رئيس الجماعة الترابية المعشاش.
- 2- نسخة من قرار تعيين في الدرجة
- 3- نسخة من بطاقة التعريف الوطنية

N° 6001/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Province de Settat

**AVIS MODIFICATIF ET DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL**  
**N°69/INDH/F/2024 DU 13/09/2024 à 11 HEURES**

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert international ci-dessus, publié au portail marocain des marchés publics du 15/08/2024, relatif à l'équipement de 12 Dours talib et taliba sises aux diverses communes relevant de la province de Settat en matériels de literie, de couchage, de cuisine, mobilier de bureau et matériel technique dans le cadre de l'INDH : programme d'impulsion du capital humain des générations montantes - Province de Settat, est modifié au niveau de :

- > **BORDEREAU DES PRIX - DETAIL ESTIMATIF :** Prix numéro 4  
Lire "Pack de deux lits métalliques-superposes, mono place chacun en fer forgé"  
**Au lieu de "lit métallique d'une place superpose en fer forge"**
- > **L'estimation de maître d'ouvrage :**  
Lire "1 352 976,00" (Un million trois cent cinquante-deux mille neuf cent soixante-seize Dirhams  
Toutes Taxes Comprises)  
**Au lieu de "2 076 240,00"** (Deux millions soixante-seize mille deux cent quarante Dirhams  
Toutes Taxes Comprises)
- > **La caution provisoire :**  
Lire "26 000,00" (Vingt-six mille Dirhams)  
**Au lieu de "30 000,00"** (Trente mille Dirhams)

Par conséquent la date d'ouverture des plis est reportée au 18/09/2024 à 11 heures.

Le reste est sans changement.

N° 6002/PA

**"GRADE DAMIN" S.A.R.L. (AU)**

1- Aux termes du PV de l'AGE du 15/07/2024 Faso de la Société « GRADE DAMIN » S.A.R.L. (AU), ayant son siège social à : BD 63 HOUMAT SOUK ARUIT NADOR, au capital de 100.000,00 Dhs, il a été décidé :

- La dissolution anticipée de la société ;
- La nomination de Mr NASSIRI SAID, en qualité de liquidateur et ayant fixé le siège social de la société.
- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de Nador le 09/08/2024 sous le n° 8421.

**N° 6003/PA**

**ANOUEZ ELEC SARLAU**  
Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de -100.000,00 Dhs  
Siège social: Résidence Prima Office N°105 Apt 16 Etage 3 Angle Mostafa Maani Et 11 Janvier - Casablanca  
Avis de Constitution de société

1- Au terme d'un acte sous seing privé en date du 05/08/2024 à Casablanca, il a été établi les statuts de la société à responsabilité limitée à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

- objet: la société a pour objet directement :
- Installation de machines et d'équipements industriels
- Marquage industriel
- Réparation des machines, équipements, marquage, codage et gravage industriel

- La commercialisation et production de tous matériels de marquage, codage et gravage industriel.
- Et plus généralement, toutes opérations commerciales, mobilières, immobilières, financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, et ce, tant par l'intervention directe, que par la création ou la prise de participation dans d'autres sociétés, existantes ou à créer, ayant un objet similaire ou connexe.

Dénomination: « ANOUEZ ELEC SARLAU ».  
-Siège social: Résidence Prima Office N°105 Apt 16 Etage 3 Angle Mostafa Maani Et 11 Janvier - Casablanca  
-Durée: 99 ans.  
-Capital: 100.000,00 DHs souscrits en numéraire et divisé en 1000 parts de 100,00 DHs répartie comme suite: - Mr. BOUANOUZ MOHAMED: 1000 Parts

-Gérance: La société est gérée Et Administrée par: Mr. BOUANOUZ MOHAMED Pour une durée illimitée.  
-Année sociale: 1er janvier au 31 décembre.  
II- Le dépôt légal a été effectué au tribunal du commerce de Casablanca.  
Inscription: la société est inscrite au registre de commerce à Casablanca sous le n° 639356 en date du 02/09/2024

Pour extrait et mention gérance

**N° 6004/PA**

**CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING - SARL-BOU/ZNKA**  
Tel/Fac: 0537649573  
GSM: 0668792975.  
Constitution d'une S.A.R.L.

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20/07/2024, il a été établi les Statuts d'une Société, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : " ADA-MOV" S.A.R.L.AU  
Sigle :  
Siège Social : 5 BD ABDEL-LAH BEN YASSINE IMM BELLEDONE ETG 5 N°5 CASABLANCA.  
L'Associé unique :  
-Mr. SAID JAFINE apporteur en numéraire 100 000,00 dhs soit 1000 parts sociales.

Objet :  
- ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS.  
- Négoce.  
- Marchand matériaux de construction.  
- Fourniture, mobilier de bureau et matériel de bureau.  
- Marchand d'électro -ménager.  
- Commerce de mobiliers, matériels et équipements de bureau.  
- Import - Export.  
Durée : 99 ans.  
Capital social : 100.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par : Mr. SAID JAFINE.  
Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal du Commerce de CASABLANCA sous le N° 639199.

**N° 6005/PA**

**CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING - SARL-BOU/ZNKA**  
Tel/Fac: 0537649573  
GSM: 0668792975.  
Constitution d'une S.A.R.L.

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20/07/2024, il a été établi les Statuts d'une Société, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : " MAJIBOR" S.A.R.L.AU  
Sigle :  
Siège Social : CENTRE RIAD 61 ANGLE AV LALLA YACOUT & MOUTAPHA EL MAANI N°69 ETG 2 CASABLANCA.  
L'Associé unique :  
-Mr. SAID JAFINE apporteur en numéraire 100 000,00 dhs soit 1000 parts sociales.

Objet :  
- TRANSPORT DE MARCHANDISE.  
- ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS.  
- Négoce.  
- Marchand matériaux de construction.  
- Fourniture, mobilier de bureau et matériel de bureau.  
- Marchand d'électro -ménager.  
- Commerce de mobiliers, matériels et équipements de bureau.  
- Import - Export.  
Durée : 99 ans.  
Capital social : 100.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par : Mr. SAID JAFINE.

Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal du Commerce de CASABLANCA sous le N° 639197.

**N° 6006/PA**

**AVIS DE MODIFICATION AFRIC FIRE PROTECTION TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL**

Le procès verbal de la décision de l'associé unique en date du 12/08/2024, de la société « AFRIC FIRE PROTECTION SARL AU » au capital social de 100.000,00 dhs, inscrits au Registre de Commerce de Casablanca sous N°481519, sise à Casablanca, 46 BD ZERKTOUNI 3ème ETAGE APPRT N°6 a décidé ce qui suit :

- Transfert du siège social de la société :
- Du : 46 BOULEVARD ZERKTOUNI 3ème ETAGE APPRT N°6 Casablanca
- Au : 22 AVENUE TIZI OUSLI MAGASIN RDC LOT PALMIERS AIN SEBAA, Casablanca.

Mise à jour des statuts. Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca, le 03/09/2024 sous le numéro 932521.

**N° 6007/PA**

**AVIS DE MODIFICATION - NURSERY ENTREPRISE CONCEPT - AU CAPITAL SOCIAL DE 200 000,00 DHS**  
SIEGE SOCIAL: CASA NEARSHORE RDC BAT 9B N°4 SIDI MAAROUF, CASABLANCA  
DISSOLUTION ANTICIPÉE

La décision de l'associé unique en date du 17/07/2024 de la société « NURSERY ENTREPRISE CONCEPT » au capital social de 200 000,00 dirhams, sise à Casablanca, CASA NEARSHORE RDC BAT 9B N°4 SIDI MAAROUF, immatriculée au Registre de Commerce de CASABLANCA sous N°192629 a décidé ce qui suit :

- Dissolution anticipée de la société.
- Constatation de l'ouverture de la liquidation et désignation d'une liquidatrice : Mme LYAM-MOURI MALIKA, titulaire de la CEN N°D414572
- Fixation du siège de liquidation à Casablanca, CASA NEARSHORE RDC BAT 9B N°4 SIDI MAAROUF.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 31/07/2024 sous le numéro 928771

**N° 6008/PA**

**«FICASUD» S.A.R.L.**  
61, Rue Yougoslavie, Passage Ghandouri Bloc F n° 7 Gueliz Marrakech

Tel : 05 24 44 77 29  
- 05 24 42 32 81  
Fax : 05 24 44 76 77  
"AR LOCATRON" SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIEE UNIQUE  
AU CAPITAL SOCIAL DE 1.900.000,00 DH  
SIEGE SOCIAL : VILLA

**N° 41, DOMAINE ROYAL PALME, ROUTE D'AMIZMIZ MUNICIPALITE TAMESLOHT - PREFECTURE**

**MARRAKECH MENARA**  
-Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26/04/2024, il a été décidé :  
- La ratification de la donation de la rue-propriété des parts sociales de Mr ALAIN ROULEAU détenues dans la société en faveur de son fils Mr OLIVIER ROULEAU ;  
- De constater l'intégration d'un nouvel associé dans la société, il s'agit de Mr OLIVIER ROULEAU ;  
- De transformer la société en société à responsabilité limitée ;  
- Questions diverses.  
Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech, le 02/09/2024, sous le n° 169914.

Pour extrait et mention **N° 6009/PA**

**«FICASUD» S.A.R.L.**  
61, Rue Yougoslavie, Passage Ghandouri Bloc F n° 7 Gueliz Marrakech  
Tel : 05 24 44 77 29 - 05 24 42 32 81  
Fax : 05 24 44 76 77  
SOCIETE "CANDOL" SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIEE UNIQUE  
SIEGE SOCIAL: GRAPPE 3 LOT 137 ET 138 AMEL-KIS MARRAKECH AU CAPITAL SOCIAL DE 9.343.200,00 DH

-Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26/04/2024, il a été décidé :

- La ratification de la donation de la rue-propriété des parts sociales de Mr ALAIN ROULEAU détenues dans la société en faveur de son fils Mr OLIVIER ROULEAU ;
- De constater l'intégration d'un nouvel associé dans la société, il s'agit de Mr OLIVIER ROULEAU ;
- De transformer la société en société à responsabilité limitée ;
- Questions diverses.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech, le 02/09/2024, sous le n° 169913.

Pour extrait et mention **N° 6010/PA**

**BRSTPRO**  
Constitution.

1/Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Khouribga, Le 01/08/2024, il a été établi Les statuts d'une société à Responsabilité Limitée à associé Unique dont les Caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination : " BRSTPRO " SARL AU.
- Objet : La société a pour objet : " Promoteur immobilier. " Travaux divers.
- Siège Social : Le siège social est établi au RDC N° 608, Tranche 03 / Lot Zaitouna, Khouribga.
- Durée : 99 ans.
- Capital Social : 100 000,00 Dhs. Il est divisé en 1000

parts sociales de 100,Dhs chacune, souscrite en totalité, intégralement libérées et attribuées à l'associé unique .

- Gérance de la société : La société sera gérée par Mr EL KHABOULI BRAHIM pour une durée illimitée.  
- Année Sociale : du 1 er Janvier au Décembre.  
- Bénéfice : Sur les bénéfices, il est prélevé 5 % pour le fond de la réserve légale, sauf décision contraire, le reste est ensuite reparti entre les associés proportionnellement aux nombres des parts.  
2/ Le dépôt légal est effectué au greffe du tribunal de Khouribga sous le N° 991 / en date du 02/09/2024.

**N° 6011/PA**

**TAXE OUICK**

Constitution.

1/Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Khouribga, Le 01/12/2022, il a été établi Les statuts d'une société à Responsabilité Limitée à associé Unique dont les Caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination : " TAXE OUICK " SARL AU.
- Objet : La société a pour objet : " Promoteur immobilier. " Travaux divers.
- Siège Social : Le siège social est établi au N° 1500, Bloc 13 ; Hay El Qods 01, Khouribga.
- Durée : 99 ans.
- Capital Social : 100 000,00 Dhs. Il est divisé en 1000 parts sociales de 100,Dhs chacune, souscrite en totalité, intégralement libérées et attribuées à l'associé unique .

- Gérance de la société : La société sera gérée par Mr : FADIL BRAHIM pour une durée illimitée.  
- Année Sociale : du 1 er Janvier au Décembre.

- Bénéfice : Sur les bénéfices, il est prélevé 5 % pour le fond de la réserve légale, sauf décision contraire, le reste est ensuite reparti entre les associés proportionnellement aux nombres des parts.  
2/ Le dépôt légal est effectué au greffe du tribunal de Khouribga sous le N° 275 / en date du 22/06/2023.

**N° 6012/PA**

**« AZCA FOODS » S.A.S SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 100.000,00 DIRHAMS**  
SIEGE SOCIAL : 49 RUE JEAN JAURES 2000 CASABLANCA

Constitution d'une Société par actions simplifiée  
I / - Aux termes d'un acte sous signature privé en date du 26 Juin 2024 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une Société par actions simplifiée, dont les caractéristiques sont les suivantes :  
Les actionnaires :  
1. Monsieur Benjamin Hubert, Bertrand NOEL, titulaire du passeport français N 21AH40678, né le 24 février 1985 à Lille (France), domicilié au 20, rue Charles-Sturm, 1206 Genève (Suisse).  
2. Monsieur Hadi Hatem HUSSAINI, titulaire du

passeport étatsunien N A35376961, né le 18 juin 1994 en Caroline du nord (Etats-Unis), domicilié 819 Towne St. Costa Mesa, CA, USA 92627.

Dénomination sociale : « AZCA FOODS » S.A.S.  
Objet social : La société a pour objet directement ou indirectement, tant au Maroc qu'à l'étranger :

- L'importation, l'exportation, le transport, le stockage et la commercialisation de marchandises et/ou denrées alimentaires de toute nature, notamment et sans s'y limiter, de produits bruts (notamment fruits et légumes), de produits manufacturés (notamment boissons, aliments préparés et/ou conditionnés), au Maroc et à l'international.

- La prise de participation et/ou la réalisation pour son compte de placement ou de gestion de valeurs mobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement, en totalité ou en partie à l'un quelconque des objets précités ou à tous objets similaires ou connexes, susceptibles d'en favoriser ou développer l'activité de la société.

Siège social : Le siège social est fixé au 49, rue Jean Jaures, Casablanca.

Durée : 99 années à compter de sa constitution sous la forme de Société par Actions Simplifiée.

Capital social : Il est fixé à la somme de Cent Mille (100.000,00) Dirhams divisé en Mille (1.000) actions de Cent (100,00) Dirhams chacune, souscrites intégralement, libérées en totalité à la souscription, et attribuées aux associés à hauteur de 50% chacun.

Présidence : La société est présidée pour une durée de quatre (4) ans par Monsieur Benjamin Hubert, Bertrand NOEL, titulaire du passeport français N 21AH40678, né le 24 février 1985 à Lille (France), domicilié au 20, rue Charles-Sturm, 1206 Genève (Suisse).

Direction générale : La société est dirigée pour une durée de quatre (4) ans par Monsieur Hadi Hatem HUSSAINI, titulaire du passeport étatsunien N A35376961, né le 18 juin 1994 en Caroline du nord (Etats-Unis), domicilié 819 Towne St. Costa Mesa, CA, USA 92627.

Exercice social L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

II / - La société a été immatriculée au registre de commerce du tribunal de commerce de Casablanca en date du 8 Août 2024 sous le numéro : 637507/au-registre analytique.  
III / - Le dépôt légal a été fait au tribunal de commerce de Casablanca en date du 8 Août 2024 sous le numéro 930091.

Pour extrait et mention La présidence

**N° 6013/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
WILAYA REGION BENI  
MELLAL KHENIFRA  
PREFECTURE  
PROVINCE DE FKIH  
BEN SALAH  
CERCLE DE FKIH  
BEN SALAH  
CAIDAT BNI OKIL  
COMMUNE  
TERRITORIALE  
BNI OKIL  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT SIMPLIFIE  
N° 6 /2024

Marché réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises installées au Maroc, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs  
Le 19 septembre 2024 à 10 heures il sera procédé, dans le bureau du président de la commune territoriale bni oukil sis au siège de la commune à l'ouverture Des Plis Relatifs A L'appel D'offres ouvert simplifié sur offres des prix n°6/2024 du 19 septembre 2024 pour la réalisation des travaux d'entretien d'éclairage public à la commune territoriale bni oukil beni mella khénifra.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des travaux établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de un million cent vingt-sept mille cinq cent vingt dirhams (1 127 520,00dhs)  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de vingt deux mille cinq cent cinquante dirhams (22 550,00dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N° 6014/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
REGION CASABLANCA  
-SETTAT  
PROVINCE DE SETTAT  
CERCLE DE SETTAT  
JANOUBIA  
CAIDAT DE GUISSER  
COMMUNE DE GUISSER  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
NATIONAL N°07/2024

Le 30/09/2024 à 11 h, il sera procédé, dans les bureaux du président de la commune de GUISSER,

centre de GUISSER, province de SETTAT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert nationaux sur offres de prix pour :  
ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES PISTES EN BICOUCHES A LA COMMUNE DE GUISSER - PROVINCE DE SETTAT

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de 4400 00dhs (quatre mille quatre cent-dix dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 221 400 00dhs TTC (deux-cent-vingt-et-un mille quatre cent-dix dirhams) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 31, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent produire des copies certifiées conformes aux originaux des certificats de qualification et de classification. Le domaine d'activité exigé est :  
\*D4: Routes, autoroutes-transport.

N° 6015/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA REGION  
DE L'ORIENTAL  
REGION  
DE L'ORIENTAL  
DIRECTION GENERALE  
DES SERVICES

DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES  
DIVISION DU BUDGET, DES FINANCES ET D'EQUIPEMENTS  
SERVICE DES COMMANDES ET DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE  
N°19/2024/BRO  
N° : 06/2024/BRO

Le 19/09/2024 à partir de 10 heures, il sera procédé, au siège du Conseil de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix N°19/2024/BRO.  
Objet : PRESTATION D'HEBERGEMENT AU PROFIT DU CONSEIL DE LA REGION DE L'ORIENTAL

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics. [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 15.900,00dhs (vingt-trois

mille dirham)  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

ESTIMATION MINIMUM : 443.576,20 Dhfs TTC (Quatre cent quarante-trois mille cinq cent soixante-seize dirhams 20 Cts.)  
ESTIMATION MAXIMUM : 887.152,40 Dhfs TTC (Huit cent quatre-vingt-sept mille cent cinquante-deux dirhams 40 Cts.)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :  
• Déposer les pièces des dossiers administrative et technique et de l'offre financière par voie électronique, via le portail des marchés publics.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de Consultation.

N° 6016/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche

Maritime,  
du Développement Rural et des Eaux et Forêts

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE LA REGION DE BENI MELLAL-KHENIFRA

DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE DE BENI MELLAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°30/2024 /DPA/4/FIDA DU 02/10/2024 A 10H (SEANCE PUBLIQUE)

Le 02/10/2024 à 10 heures, il sera procédé, dans les Bureaux de la Direction provinciale de l'Agriculture de Beni Mellal, sis au Quartier Administratif, Rue de Safi, Beni Mellal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n° 30/2024 /DPA/4/FIDA du 02/10/2024 ayant pour objet :

Travaux de création de deux points d'eau /Construction de réservoirs d'eau de 25 m3 et abreuvoirs pour cheptel aux communes territoriales Aghbala et Boutferda, dans le cadre du projet de développement rural des montagnes de l'Atlas (PDRMA) Province de Beni Mellal

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq cent quarante-vingt-neuf mille huit cent quarante-huit DIRHAMS et 00 cts (589 848,00 dhs).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Mille Dirhams (10 000,00 Dhfs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doi-

vent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret N° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation dudit appel d'offre.

N° 6017/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'EQUIPEMENT  
ET DE L'EAU

Avis d'Appel d'Offres Ouvert National N°46/2024

Le 03 Octobre 2024 à 10 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la logistique de TAROUADANNI sis à Rue Settât M'Haïta à Taroudant, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix n° 46/2024 du 03 Octobre 2024 à 10h pour :

Travaux de fourniture et pose des panneaux de signalisation verticale et dispositifs de sécurité sur la RN11 entre les PK 343-973 et PK 357-973 sur une longueur de 14 km dans la province de Taroudant.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse :

<http://www.marchéspublics.gov.ma>

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

531.180,00dhs/Cinq Cent Trente et Un Mille Cent Quatre Vingt-dirhams , 00 cts).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10.000,00dhs/Dix Mille Dirhams, 00 Cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse <http://www.marchéspublics.gov.ma>.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 6018/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'EQUIPEMENT  
ET DE L'EAU

Avis d'Appel d'Offres Ouvert National N°47/2024

Le 03 Octobre 2024 à 11 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la logistique de TAROUADANNI sis à Rue Settât M'Haïta à Taroudant, à l'ouverture des plis

relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix n° 47/2024 du 03 Octobre 2024 à 11h pour :

Travaux de fourniture et pose des panneaux de signalisation verticale et dispositifs de sécurité sur la RR114 reliant Ait Melloul à Taroudant entre les PK 19+120 et PK 70+200 dans la province de Taroudant.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse :

<http://www.marchéspublics.gov.ma>

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

1.309.656,00dhs(Un Million Trois Cent Neuf Mille Six Cent Cinquante Six dirhams , 00 cts).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 25.000,00dhs(Vingt Cinq Mille Dirhams, 00 Cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse <http://www.marchéspublics.gov.ma>.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 6019/PA

Agence Nationale des Eaux et Forêts  
Direction Régionale de Sous-Massa

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL A MAJORATION N° 43/2024 DRANEF-SM

Le 27/09/2024 à 09 h 30 min , il sera procédé au siège de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Sous-Massa (Quartier Administratif, Agadir), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national à majoration n° 43/2024 DRANEF-SM, pour la prestation de la fourniture de la main d'œuvre pour les opérations d'entretien, maintenance et surveillance dans la Réserve Royale de Chasse d'Agadir, Commune territoriale d'El Kolea, Préfecture d'Inzegane Ait Melloul en lot unique

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent soixante Dirhams (599.760,00 Dhfs) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Onze mille dirhams (11.000,00Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles n°30 à 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux Marchés Publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

[www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma);

L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de trois cent trente mille huit cent soixante neuf Dirhams, soixante seize centimes (330 869,76Dhs);

Le cautionnement provisoire est fixé à six mille cinq cent dirhams (6 500,00 Dhfs);

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux Marchés Publics ;

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage dans le portail des marchés publics [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma);

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 6020/PA

Agence Nationale des Eaux et Forêts  
Direction Régionale de Sous-Massa

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°44/2024/DRANEF/SM

Le 27/09/2024 à 11 h 00 mn, il sera procédé, au siège de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Sous-Massa sis au Quartier Administratif à Agadir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 44/2024/DRANEF/SM, pour l'exécution des travaux d'aménagement cynégétique dans la Réserve de Chasse Royale d'Agadir, Commune territoriale d'El Kolea ; Préfecture d'Inzegane Ait Melloul (Lot unique).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent soixante Dirhams (599.760,00 Dhfs) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Onze mille dirhams (11.000,00Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles n°30 à 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux Marchés Publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 6021/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE**  
**DE L'ÉQUIPEMENT**  
**ET DE L'EAU**  
**AVIS D'APPEL**  
**D'OFFRES OUVERT**  
**INTERNATIONAL**  
**N° 23/2024/DGM**

Le 21/10/2024 à 10h, il sera procédé, dans les bureaux des marchés et gestion comptables de la Direction Générale de la Météorologie, en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix n° 23/2024/DGM du 21/10/2024, pour la fourniture des pièces de rechange pour les campagnes d'étalonnage des instruments d'observation de la Direction Générale de la Météorologie en quatre (04) lots. (Préfecture d'arrondissement Hay Hassani).

Lot 1 : Fourniture des pièces de rechange pour les campagnes d'étalonnage des instruments d'observations de marque Vaisala.

Lot 2 : Fourniture des pièces de rechange pour les campagnes d'étalonnage des instruments d'observation de marque Microstep.

Lot 3 : Fourniture des pièces de rechange pour les campagnes d'étalonnage des instruments d'observation de marque All Weather.

Lot 4 : Fourniture des pièces de rechange pour les campagnes d'étalonnage des instruments d'observation de marques Diverses. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

• L'estimation établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :  
 - Lot N° 1: Sept cent Soixante-quatre mille quatre Cent quatre-vingt mille six cent dirhams TTC (764 400,00 dhs TTC).  
 - Lot N°2: Six cent cinquante-cinq mille huit cent dirhams TTC (655 800,00 dhs TTC).  
 - Lot N° 3: Trois cent quatre-vingt-treize mille six cent dirhams TTC ( 393

600,00 dhs TTC).  
 - Lot N° 4 : Quatre cent quinze mille cinq cent soixante dirhams TTC (415 560,00 dhs TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

- Lot N° 1: Quatorze mille dirhams (14 000,00 dhs).  
 - Lot N° 2: Douze mille dirhams (12 000,00 dhs).  
 - Lot N° 3: Huit mille dirhams (8 000,00 dhs).  
 - Lot N° 4 : Huit mille dirhams (8 000,00 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret 2-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

**N° 6024/PA**  
**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE**  
**DE L'ÉQUIPEMENT**  
**ET DE L'EAU**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
**OUVERT**  
**INTERNATIONAL**  
**N° 63/2024/DGM**

Le 18/10/2024 à 10h00, il sera procédé, dans les bureaux des marchés et gestion comptables de la Direction Générale de la Météorologie, en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix n° 6 3 / 2 0 2 4 / D G M du 18/10/2024, relatif à la Fourniture, installation et mise en service des systèmes-mesure de la mesure du vent dans les aérodromes et leur maintenance (Diverses préfectures). Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

• L'estimation des coûts d'acquisition établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : deux million cent mille deux cent cinquante centimes TTC (2 100 002,40 Dirhams).  
 - L'estimation des coûts de la maintenance établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de deux cent vingt-neuf mille cinq cent soixante dirhams TTC (229 560,00 Dirhams).  
 - Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quinze mille Dirhams (15 000,00 dhs).  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le prospectus énonces techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans les bureaux des services des marchés et gestion comptable de la Direction Générale de la Météorologie au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article n°05 du règlement de consultation.

**N° 6025/PA**  
**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE**  
**DE L'INTERIEUR**  
**PROVINCE DE MIDELET**  
**DBM/SM**  
**Avis de la consultation**  
**architecturale ouverte**  
**n° 01/BG/2024**

Le 01/10/2024 à 11H00 il sera procédé dans les bureaux du service des marchés au secrétariat général de la province de Midelet à l'ouverture des plis relatifs à la consultation architecturale ouverte n° 01/BG/2024 ayant pour objet : ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE

QUATRE LOGEMENTS ADMINISTRATIFS A LA VILLE DE MIDELET-PROVINCE DE MIDELET. Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 3 150 000,00 DHS HT (TROIS MILLION CENT CINQUANTE MILLE DIRHAMS HORS TAXES) Y COMPRIS LA CLOTURE. Le dossier de la consultation architecturale ouverte doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

tion architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de la consultation architecturale.

**N° 6026/PA**  
**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE**  
**DE L'INTERIEUR**  
**PROVINCE**  
**DE MÈDIOUNA**  
**CONSEIL PROVINCIAL**  
**Avis d'Appel d'offres**  
**ouvert simplifié**  
**N° 08/2024/CPM**

Le 19/09/2024 A 10H00, il sera procédé dans la salle de réunion du siège du conseil provincial de Médiouna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix N° 08/2024/CPM du 19/09/2024 pour l'achat de deux véhicules aménagés en transport scolaire collégiale 31 places y compris chauffeur pour le compte du Conseil Provincial de Médiouna -Lot unique-.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de huit cent soixante-dix mille dirhams TTC (870 000,00 Dhs TTC). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Treize mille dirhams (13 000,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de service des marchés du Conseil Provincial de Médiouna au plus tard le 18/09/2024 à 15H00 ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation.

**N° 6027/PA**

**N° 6027/PA**

السلطة الجهوية  
 وزارة التربية الوطنية  
 والتكوين المهني والتعليم  
 العالي والبحث العلمي  
 جهة مكناس مراكش  
 المديرية الإقليمية لاسفيان



السلطة الجهوية  
 وزارة التربية الوطنية  
 والتكوين المهني والتعليم  
 العالي والبحث العلمي  
 جهة مكناس مراكش  
 المديرية الإقليمية لاسفيان

**Avis d'appels d'offres ouvert**

Il sera procédé au siège de la Direction provinciale de SIDI IFNI relevant de l'AREF Région Guelmim/Oued Noun, Sis à Avenue lalla Abella (Route du Port) sidi ifni, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouvertes suivants :

**Avis d'appel d'offre ouvert national**  
**SUR OFFRE DES PRIX**

N° ADO	OBJET	CAUTION PROVISoire EN DHS	ESTIMATION EN DHS TTC	DATE, HEURE D'OUVERTURE	CLASSIFICATION
032024V1-IFNI	CONTROLER TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 24 SALLES D'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE, RELAYANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI - ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION DE GUELMIM-OUED NOUN	SANS	90000,00 DH (QUATRE VINGT DIX MILLE DEBBIAHS TTC).	27/09/2024 à 09H30	Allocation de référence
032024V1-IFNI	ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 24 SALLES D'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE, RELAYANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI - ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION DE GUELMIM-OUED NOUN	SANS	90000,00 DH (QUATRE VINGT DIX MILLE DEBBIAHS TTC).	27/09/2024 à 10H30	01A 01C 01B 01D
042024V1-IFNI	ETUDES GASTECNIQUES, RECEPTION DES POURS DE FOURILLAGE ET CONTROLER DE LA QUALITE DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION DE 24 SALLES D'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE, RELAYANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI - ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION DE GUELMIM-OUED NOUN	SANS	90000,00 DH (QUATRE VINGT DIX MILLE DEBBIAHS TTC).	27/09/2024 à 11H30	01C 021 catégorie
052024V1-IFNI	LES ETUDES TOPOGRAPHIQUES DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 24 SALLES D'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE, RELAYANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI - ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION DE GUELMIM-OUED NOUN.	SANS	84000,00 DH (QUATRE VINGT QUATRE MILLE DEBBIAHS TTC).	27/09/2024 à 12H30	Allocation de référence

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles Du règlement de consultation

المديرية الإقليمية لاسفيان  
 المديرية الإقليمية للتربية والتكوين  
 والتعليم العالي والبحث العلمي  
 مكناس مراكش  
 مكناس مراكش  
 0528704046  
 0528704046

**N° 6025/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'INTERIEUR**  
**PROVINCE DE SIDI BENNOUR**  
**COMMUNE DE ZEMAMRA**  
**DIRECTION DES SERVICES**  
**BUREAU DES MARCHES**

**AVIS RECTIFICATIF**  
**De l' A.O.O n°07/2024/CZ**

Il est porté à la connaissance des concurrents intéressés par l'appel d'offres ouvert n° : 07/2024/CZ, paru

au journal "Libération" en date du 30/06/2024 sous n° 10301 qu'il y a des corrections comme suit :

- La date d'ouverture des plis est 25/09/2024 à 10H00.	As lieu de	23/09/2024 à 10H00.
- L'estimation est de : 1.217.220,00 DH TTC	As lieu de	1.109.220,00 DH TTC

**N° 6022/PA**



Malgré la suspension de l'impression,  
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès  
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers  
rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

**Votre soutien,  
Notre avenir**

La presse professionnelle,  
antivirus contre l'infox

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



# Portrait



## Riad Salamé *Encensé puis maudit*

Architecte du redressement du Liban après la guerre avant d'être accusé d'être un des principaux responsables de son effondrement économique, l'ex-gouverneur de la Banque du Liban (BDL),

Riad Salamé, a été arrêté mardi à Beyrouth.

C'est la première fois qu'il comparait en justice depuis l'expiration de son mandat le 31 juillet 2023. M. Salamé, 74 ans, se faisait discret et était juste apparu en public fin 2023 à l'occasion des funérailles d'un de ses frères.

Il est suspecté de détournement massif de fonds publics libanais et de s'être constitué un riche patrimoine immobilier et bancaire en Europe via un montage financier complexe, avec l'aide de ses proches.

Mais il nie toute malversation financière et affirme être un "bouc émissaire" commode pour la classe politique à laquelle il était étroitement lié.

M. Salamé a été arrêté après avoir été interrogé par le procureur général "au sujet de soupçons de détournement de fonds de la BDL dépassant 40 millions de dollars", selon une source judiciaire.

L'ancien patron de la BDL fait par ailleurs l'objet d'un mandat d'arrêt international depuis qu'il n'a pas répondu à une convocation d'un juge français en mai 2023. Et le

Liban refuse d'extrader ses ressortissants.

La justice française a effectué 12 saisies sur son patrimoine immobilier et bancaire, d'une valeur de plusieurs dizaines de millions d'euros.

Son frère Raja a en outre été mis en examen début août en France dans le cadre des investigations menées à Paris sur des soupçons de biens mal acquis libanais.

La justice allemande a de son côté annulé en juin dernier un mandat d'arrêt contre M. Salamé, sans pour autant boucler l'enquête à son encontre.

Les Etats-Unis, le Canada et le Royaume-Uni ont imposé des sanctions économiques pour corruption contre lui, Washington estimant que ses "actions corrompues et illégales ont contribué à l'effondrement de l'Etat de droit au Liban".

Riad Salamé, qui détient l'un des records de longévité à la tête d'une banque centrale (1993-2023), a pourtant été applaudi pour avoir été l'architecte d'une politique financière qui a permis au Liban de rebondir après 15 années de guerre civile

(1975-1990).

Mais avec la descente aux enfers du pays depuis fin 2019, beaucoup le rendent responsable, avec les dirigeants politiques, de la faillite économique du Liban.

Le gouverneur se défend et répète avoir amassé sa fortune lorsqu'il travaillait dans la banque d'investissements américaine Merrill Lynch, où il gérait le portefeuille d'actifs du milliardaire Rafic Hariri, qui a fait fortune en Arabie saoudite.

Devenu Premier ministre en 1992, Rafic Hariri - assassiné en 2005 - installe Riad Salamé à la tête de la Banque centrale, poste réservé à la communauté chrétienne maronite en vertu du partage confessionnel du pouvoir au Liban.

Il fixe alors le taux de change de la livre libanaise par rapport au dollar. Commencent des années fastes pour le Liban, qui attire les capitaux, notamment grâce à des taux d'intérêt très élevés.

Riad Salamé accumule les lauriers: il est désigné meilleur gouverneur d'une banque centrale dans le monde par Euromoney en 2006 et par le Banker Maga-

zine en 2009.

Mais avec la guerre qui éclate en Syrie en 2011, "les signaux rouges" s'accumulent pour l'économie libanaise, explique l'économiste Nicolas Chikhani.

Au lieu de restructurer l'économie et d'abandonner sa politique qui commence à coûter cher au Liban, M. Salamé choisit "la fuite en avant", explique-t-il.

Dès 2016, il se lance dans des montages financiers comparés à une "pyramide de Ponzi", et fin 2019, commence l'effondrement qui fait perdre à la livre libanaise plus de 98% de sa valeur.

Alors que les épargnants n'ont plus accès à leur argent dans les banques, il aide des dirigeants politiques à transférer leurs capitaux vers l'étranger en octobre 2019, juste avant l'effondrement, "pour un total de neuf milliards de dollars", selon un spécialiste des marchés financiers.

Il explique que M. Salamé avait des ambitions présidentielles: "Il ne refusait rien à la classe politique" et "a protégé les banques, dont les principaux actionnaires sont des politiciens".

”  
Salamé est suspecté de détournement massif de fonds publics libanais et de s'être constitué un riche patrimoine immobilier et bancaire en Europe via un montage financier complexe, avec l'aide de ses proches

# Sport

## Harcèlement et insultes, la Chine sévit contre ces fans de sport qui deviennent fous



Une championne olympique de plongeon harcelée, un gymnaste poursuivi jusqu'aux toilettes ou une médaillée d'or insultée: la Chine lance l'offensive contre les comportements qu'elle juge "toxiques" de ces fans un peu trop entreprenants ou agressifs.

La popularité de certains athlètes en Chine, catalysée par les réseaux sociaux, a entraîné l'apparition de communautés d'admirateurs, aux agissements parfois excessifs qui débordent sur la vie privée des athlètes.

La jeune star Quan Hongchan (17 ans, 1m50), double médaillée d'or à Paris en plongeon après avoir été déjà championne olympique à Tokyo, jouit désormais d'une énorme popularité sur internet.

Une célébrité qui entraîne sur son passage

des attroupements dignes de stars de la chanson... mais qui sont parfois envahissants.

Les curieux sont si nombreux à se presser dans son village de la province du Guangdong (sud) que l'adolescente a renoncé à rentrer chez elle après les Jeux.

Et ces derniers jours, lors d'une visite de la délégation olympique chinoise à Macao (sud de la Chine), Quan Hongchan a été photographiée en larmes après avoir été suivie jusqu'à son hôtel et entourée par une armée d'admirateurs.

Le gymnaste Zhang Boheng, lui, a dû se réfugier dans les toilettes de l'aéroport de Pékin pour échapper à ses fans en délire.

Comment expliquer ces excès?

Pour Jian Xu, professeur à l'université Deakin en Australie, le fait que les sportifs participent de plus en plus à des émissions de télévision et

des événements en ligne a fait d'eux des célébrités.

Résultat selon lui: leur vie est devenue une sorte de "divertissement" pour le grand public.

Pour le meilleur comme pour le pire. Car si certains sont vus comme des héros nationaux, d'autres sont victimes d'attaques sur internet.

Le gymnaste Su Weide, 24 ans, a ainsi été insulté sur les réseaux sociaux après avoir chuté deux fois lors de l'épreuve de barre fixe à Paris.

"Il a entraîné toute l'équipe dans sa chute", l'a critiqué un utilisateur du réseau social Weibo, où d'autres l'ont accusé d'avoir gagné sa place grâce à ses "relations" plutôt qu'à son talent.

La déraison de certains fans a été encore plus évidente durant la finale 100% chinoise du simple dames de tennis de table des JO-2024 entre Chen Meng (30 ans) et Sun Yingsha (23 ans).

Cette dernière a reçu un soutien appuyé des spectateurs et internautes, tandis que son aînée, bien moins populaire, a été vilipendée par le public et de nombreux utilisateurs des réseaux sociaux.

Quelques jours plus tard, la police a annoncé l'interpellation d'une internaute qui avait publié un message insultant.

Depuis, au moins cinq personnes ont été arrêtées ou sanctionnées pour avoir insulté sur internet des sportifs ou des entraîneurs chinois, dans le cadre de cette lutte contre les excès de certains fans.

Pan Zhanle, le nageur de 20 ans qui a pulvérisé le record du monde du 100 m nage libre en décrochant l'or à Paris, a depuis sa victoire dissous son fan-club officiel sur Weibo.

Les membres de ces clubs en ligne ont souvent une loyauté totale pour leurs idoles, dont ils prennent la défense et promeuvent la carrière... au point parfois de dénigrer ceux qui leur font de l'ombre.

Selon le professeur Jian Xu, beaucoup de jeunes Chinois se sont tournés vers les sportifs après le renforcement en 2021 de la surveillance par les autorités des fan-clubs de célébrités du cinéma et de la musique - des groupes coupables eux aussi à l'époque de certains excès.

Les fans pensaient alors que le sport était "un domaine relativement sûr" en raison de son importance "pour la nation", indique Jian Xu.

"Ils peuvent exprimer leur fierté et leur patriotisme en soutenant leurs idoles sportives", souligne-t-il.

Mais les autorités semblent aujourd'hui penser que cet enthousiasme va trop loin.

L'Administration générale du sport, principal organe régissant le sport en Chine, a condamné la semaine dernière les excès de ces fan-clubs qui "nuisent à la réputation du milieu du sport".

Son directeur Gao Zhidan a appelé les sportifs eux-mêmes à jouer leur rôle d'exemple pour la jeunesse en ayant "une vision correcte de la vie" et "une vision rationnelle de la célébrité et de la fortune".

## L'Angleterre règne encore davantage sur le marché des transferts

L'Angleterre a renforcé sa domination cet été sur le marché des transferts dans le football masculin, restant de très loin le championnat le plus dépensier tout en chipant à l'Allemagne la première place côté recettes.

Selon un rapport publié mardi par la Fifa, le championnat le plus riche du monde a vu ses clubs déboursier 1,69 milliard de dollars entre le 1er juin et le 1er septembre, pour 526 recrutements internationaux sur cette période.

C'est un peu moins qu'à l'été 2023 (1,98 milliard de dollars), mais deux fois supérieur à l'Italie (825 millions de dollars), devant la France (697 millions de dollars), l'Espagne (599 millions de dollars) et l'Allemagne (572 millions de dollars).

L'Arabie saoudite, après s'être propulsée l'an dernier au deuxième rang des pays les plus dépensiers, redescend derrière le "Big 5" européen, avec 431 millions de dollars dépensés, soit deux fois moins qu'à l'été 2023.

Côté vendeurs, les clubs anglais ont battu le

record de recettes établi il y a un an par les formations allemandes, cumulant 1,25 milliard de dollars grâce aux transferts internationaux de 523 joueurs.

La France pointe au deuxième rang (756 millions de dollars), devant l'Espagne, le Portugal, l'Allemagne, et l'Italie. Premier vendeur non européen, le Brésil apparaît à la huitième place (278 millions de dollars), signe de l'hégémonie économique du football du Vieux Continent.

Au total, les indemnités de transferts dans le football masculin reculent de 13% par rapport à l'an dernier, à 6,4 milliards de dollars, mais avec un nouveau record pour le nombre d'opérations, soit 11.000 mouvements.

La progression est en revanche spectaculaire pour le football féminin, bien que les sommes en jeu soient très fortement inférieures: le nombre de transferts internationaux a bondi de 31% par rapport à l'été dernier (1.125), pour un montant plus que doublé, à 6,8 millions de dollars.



# Les Lions de l'Atlas intensifient leur préparation

Conférence de presse, ce soir, de Walid Regragui



La sélection nationale «A» a élevé son rythme de préparation en prévision de la Confrontation face à la sélection gabonaise, première journée (groupe B) des éliminatoires de la CAN Maroc-2025.

Deux séances d'entraînement figuraient au programme de mardi 3 septembre au Complexe Mohammed VI de football avec au menu un minutieux travail de prévention pour éviter le risque de blessures et des exercices tactiques en présence de tous les éléments du groupe.

Le match Maroc-Gabon se jouera vendredi prochain au Grand Stade d'Agadir à partir de 20h00.

À ce propos, le sélectionneur de l'équipe nationale du

Maroc, Walid Regragui tiendra une conférence de presse, ce jeudi à Agadir, en prévision du match contre l'équipe du Gabon.

À la suite de cette rencontre avec les médias, prévue dans la salle de conférences du Grand Stade d'Agadir à 18h30, une séance d'entraînement de l'équipe nationale sera ouverte pour la prise de photos durant les 15 premières minutes à partir de 19h00, indique la Fédération royale marocaine de football (FRMF).

De son côté, l'entraîneur de l'équipe gabonaise, Thierry Dieudonné Mouyouma tiendra sa conférence de presse d'avant match à 17h45, le jeudi, précise la Fédération sur son site web.

# Sofiane Boufal rejoint l'Union Saint-Gilloise

L'international marocain Sofiane Boufal a rejoint le club belge de l'Union Saint-Gilloise (USG) pour deux ans en provenance du club qatari d'Al-Rayyan, a annoncé l'USG mardi.

"Boufal est désormais Unionniste jusqu'en 2026", a écrit le club de pro-league bruxellois sur son site web.

Le joueur, qui a fait ses débuts internationaux avec le Maroc en 2016, a "joué sept matchs de la Coupe du monde 2022, lors du beau parcours de l'équipe nationale marocaine au Qatar. Le Maroc est allé jusqu'en demi-finales", a souligné le club.

Et d'ajouter que l'ailier gauche a également défendu les couleurs du Maroc lors de la Coupe d'Afrique en 2019, 2022 et 2024.

Boufal, 30 ans, arrive à Bruxelles après avoir résilié son contrat avec Al-Rayyan d'un commun accord.

Le Lion de l'Atlas a été formé à Angers où il a fait ses débuts professionnels en septembre 2014. Quelques mois plus tard, il s'engage avec Lille, avant de filer en Premier League à Southampton durant l'été 2016.

Prêté au Celta Vigo durant la saison 2018-2019, Boufal (46 sélections) retourne ensuite à Angers en 2020 avant de rejoindre Al-Rayyan en septembre 2023.



## Coupe d'excellence

Voici les résultats des matches disputés mardi de la 1ère journée de la Coupe d'excellence 2024-2025 (CE), compétition officielle organisée sous l'égide de la Ligue nationale de football Professionnel (LNFP) :

OD-HUSA : 2-0  
ASFAR-USYM : 1-2  
WAC-JSM : 2-0  
MAT-OCK : 2-2  
RAC-UTS : 1-1  
RSB-WAF : 4-0  
JSS-KACM : 1-2

NB : Les autres matches comptant pour ce tour devaient être disputés mercredi.

## Stage des U20

L'équipe nationale des moins de 20 ans effectue actuellement un stage de préparation au Complexe Mohammed VI de Football à Miamora (près de Salé), indique la Fédération royale marocaine de football (FRMF).

Pour ce rassemblement qui se poursuit jusqu'au 10 septembre, l'entraîneur des Lionceaux de l'Atlas, Mohamed Ouahbi, a convoqué 27 joueurs, précise la FRMF dans un communiqué publié sur son site web.

Selon la même source, la sélection nationale U20 disputera deux matchs amicaux contre son homologue d'Arabie Saoudite, jeudi et dimanche prochains.

## Tournoi féminin U17 de l'UNAF

L'équipe nationale féminine des moins de 17 ans a perdu face à son homologue tunisienne sur le score de 2 buts à 0, mardi au stade d'Ariana à Tunis, en match de la première journée du Tournoi de l'Union Nord-africaine de Football (UNAF), qui se tient du 1er au 8 septembre en Tunisie.

Quatre sélections nationales participent au Tournoi de l'UNAF, à savoir le Maroc, la Tunisie, l'Égypte et la Tanzanie.

Pour le compte de la première journée de cette compétition, l'Égypte s'est inclinée face à son homologue tanzanienne par 4 buts à 1.

## Coupe du monde de futsal

# La liste finale de Hicham Dguig

L'entraîneur de la sélection marocaine de futsal, Hicham Dguig, a dévoilé, mardi, la liste finale des quatorze joueurs retenus pour prendre part à la Coupe du monde de la discipline, dont la phase finale est prévue du 14 septembre au 06 octobre prochain en Ouzbékistan.

Lors de ce Mondial, la sélection marocaine, quart de finaliste de la dernière édition organisée en Lituanie, évoluera dans le groupe E aux côtés du Portugal, tenant du titre, du Tadjikistan et du Panama.

Vingt-quatre sélections prendront part à ce Mondial, réparties en six groupes.

Voici la liste définitive des joueurs retenus: Abdekrim Anbia, Mohammed Cheridou, Youssef Bensellam, Anas Dahani, Anas El Ayyane, Othmane El Idrissi, Soufiane Bourite, Ismail Amazal, Soufiane Charraoui, Othmane Boumezou, Soufiane El Mesrar, Khalid Bouzid, Idriss Raiss El Fenni, Mohammed Kamal.

# Du bronze pour Saida Amoudi aux Jeux paralympiques

## Élimination de l'EN de cécifoot



La Marocaine Saida Amoudi a remporté la médaille de bronze du lancer du poids (F34), mardi dans le cadre des compétitions de para-athlétisme des Jeux Pa-

ralympiques (Paris-2024).

Amoudi est montée sur la troisième marche du podium après avoir réalisé un lancer à 7,80 m. L'or a été décroché par la Chinoise Zou Lijuan (9,14 m), recordwoman de la discipline (9,25 m), alors que l'argent est allé à la Polonaise Lucyna Kornobys (8,33 m).

Il s'agit de la 6<sup>e</sup> médaille (2 en argent et 4 en bronze) remportée par les athlètes marocains aux Jeux paralympiques de Paris. Les médailles d'argent ont été enlevées par Fatima Zahra El Idrissi sur le 1500 m (T13) et Abdelilah Gani au lancer du poids (F53), alors que les médailles de bronze ont été remportées par Aymane El Haddaoui dans le concours du 100 m (T47), Ayoub Aduouch (-63 kg/K44) et Rajae Akermach (+65 kg/K44) en para-taekwondo.

Pour sa part, la sélection marocaine de cécifoot a quitté les Jeux paralympiques à Paris

après sa défaite, mardi, devant la Colombie par 1 but à 0, en match de la troisième journée du groupe B.

Le Onze national termine la phase de groupes à la troisième place avec 4 points, derrière la Colombie, leader avec 7 unités et l'Argentine, qui a porté son actif à 5 points, en battant le Japon (1-0), lors de la troisième journée.

L'entraîneur de l'équipe nationale, Driss Moutaqi a indiqué à la presse que les joueurs ont négocié leurs matchs avec sérieux, dans un groupe relevé comprenant notamment le Japon et l'Argentine, championne du monde, ainsi que la révélation de ces Jeux, la Colombie.

L'équipe du Maroc avait fait match nul avec l'Argentine (0-0), lors de la première journée, avant de battre le Japon (1-0), lors de la 2<sup>e</sup> journée.

## Les couvreurs-zingueurs des toits de Paris candidats à l'Unesco

Avec leurs nuances de gris, leurs drôles de cheminées, les toits de Paris et les couvreurs-zingueurs qui les façonnent voudraient entrer à l'Unesco pour valoriser un métier qui doit s'adapter au changement climatique.

Le ministère de la Culture a sélectionné le dossier des couvreurs-zingueurs comme le choix de la France pour le patrimoine immatériel de l'Unesco, à l'occasion de la session prévue en décembre à Asunción, au Paraguay, qui déterminera les lauréats de l'année 2024 sur les 67 dossiers en lice.

La candidature vise à inscrire les savoir-faire des couvreurs-zingueurs et des ornementistes français - les artisans fabriquant les oeils-de-boeuf, lucarnes et autres ornements de faîtage - qui ont dessiné il y a près de 200 ans l'identité architecturale si particulière de la capitale française.

"Paris vu d'en haut, ça se voit qu'on n'est pas dans une autre ville", s'émerveille Delphine Bürkli, maire du 9e arrondissement.

Elle est à l'origine de la candidature française et avait proposé en 2014 d'inscrire les toits de Paris au patrimoine mondial de l'Unesco (comme le Taj Mahal ou les rives de la Seine).

Mais le projet a évolué. Il était "très compliqué", explique Gilles Mermet, coordinateur de la candidature à l'Unesco.

Paris, c'est 128.000 toits couvrant une surface totale de 32 millions de m<sup>2</sup>, dont 21,4 millions de m<sup>2</sup> de toits traditionnels en zinc et autres matériaux, selon l'Atelier parisien d'urbanisme (Apur).

Le projet de classement a perdu le soutien de la mairie de Paris qui avait "peur" de "ne plus pouvoir construire à Paris sans l'accord de l'Unesco", explique Gilles Mermet.

"C'était finalement plus intéressant de mettre en valeur le métier lui-même que les toits en tant que tel" pour préserver la beauté du paysage parisien, en mettant en valeur une profession qui a du mal à recruter, se réjouit-il.

"Tous les matins à Paris il manque environ 500 couvreurs pour faire le boulot", acquiesce Mériadec Atulanier, délégué général du Syndicat des entreprises de génie climatique et couverture plomberie.

La candidature française, c'est "apporter une réflexion sur le devenir de la ville" et d'une profession contrainte de s'adapter face au changement climatique, ajoute



Delphine Bürkli.

Car le zinc qui recouvre près de 80% des toits parisiens est critiqué pour son rôle dans la surchauffe des logements, particulièrement en raison de son pouvoir réfléchissant (albédo). Plus le toit est foncé, plus il absorbera l'énergie des rayons du soleil.

Selon une étude de l'Apur en 2022, 52% des toits parisiens avaient une surface claire, donc un fort albédo. Mais 42%, trop sombres, restaient avec un albédo faible... donc absorbent la chaleur, et sont "peu isolants et participent à

la hausse des températures dans les habitations", selon une mission d'information et d'évaluation du Conseil de Paris en 2022 intitulée "Paris à 50°C".

"Ce n'est pas le zinc qu'il faut incriminer", mais l'absence d'isolant dans les vieux logements, défend Gilles Mermet.

Roofscapes, start-up francilienne lancée au Massachusetts Institute of Technology (MIT), maintient pourtant les critiques, à travers une étude thermique menée au cours de l'été 2023. L'expérience portait sur un immeuble

de huit étages couvert de zinc avec un vide technique dans les combles censé agir comme une zone de tampon thermique.

L'étude a montré que le zinc en toiture surchauffait en journée l'air environnant, jusqu'à 10 degrés au-dessus de la température du logement et 7 degrés au-dessus de la météo. Et pendant la nuit, les logements sous les toits ont aussi chauffé à plus de 6 degrés au-dessus de la température des étages inférieurs.

"La nuit, le zinc en surface se refroidit, par contre la chaleur continue de pénétrer à l'intérieur et c'est là qu'on a de la surchauffe dans les logements", précise Eytan Levi, architecte et cofondateur de Roofscapes.

Les écoles de formation apprennent aux jeunes à poser l'isolant et les vieux zincs sont recyclés, dit Gilles Mermet.

L'une des recommandations de "Paris à 50°C" est "la possibilité de repeindre les toits en zinc existants avec une peinture plus claire" pour renvoyer la chaleur, sans porter atteinte à leur valeur patrimoniale.

Proposition qui n'a "aucun intérêt" pour Gilles Mermet : "Ça va augmenter les prix de la restauration des toits".

### Recettes

## Tarte au chocolat



#### Pour la pâte

1 pâte sablée  
Pour la garniture  
500 g de crème liquide  
300 g de chocolat noir pâtisseries  
2 oeufs

#### Préparation :

1- Garnissez un moule avec la pâte sablée et faites-la cuire à blanc (sans garniture) à 170°C de 30 à 35 minutes. Adaptez le temps de cuisson selon votre four, certains ne nécessitent qu'une vingtaine de minutes.

Laissez le four en route pour la cuisson de la tarte garnie.

2- Faites fondre le chocolat

au four à micro-ondes ou au bain-marie.

Quand les 3/4 sont fondus, lissez hors du feu.

Ajoutez les oeufs au chocolat et mélangez bien.

Ajoutez la crème liquide au mélange et mélangez bien. La mélange va épaissir car le chocolat est encore un peu chaud.

3- Versez la crème au chocolat sur le fond de tarte, lissez la surface puis enfournez toujours à 170°C ou Th.6 pendant une quinzaine de minutes. Le mélange doit être pris.

Dégustez-la à peine tiède.

## L'Inde déploie un système de surveillance des lacs glaciaires en Himalaya

Le gouvernement indien installe dans l'Himalaya (nord) un système de surveillance et d'alerte dernier-cri pour limiter les risques d'inondations causées par la rupture des lacs glaciaires, une menace accrue par le réchauffement climatique.

Dans les trois ans à venir, des équipes de géologues, hydrologues, météorologues et ingénieurs doivent déployer ce dispositif autour de 190 lacs de haute altitude considérés comme les plus dangereux, a-t-on appris mardi auprès de l'Autorité indienne de gestion des catastrophes (NDMA).

L'eau de ces lacs peut se déverser brutalement en aval lorsqu'elle franchit la barrière naturelle de glace qui la retient, causant des inondations catastrophiques.

Les scientifiques redoutent une accélération de ces phénomènes à la faveur du réchauffement de la planète, qui fait fondre les glaciers de la chaîne de l'Himalaya à un rythme alarmant.

En octobre 2023, plus de 70 personnes avaient été tuées dans le nord-est de l'Inde après l'éclatement d'un des 7.500 lacs glaciaires recensés dans le pays.

Une équipe de la NDMA est actuellement à pied d'oeuvre autour de six lacs de cette région de l'Etat

de Sikkim (nord-est) pour y installer le nouveau système d'alerte.

"Nous avons fait des progrès significatifs dans la gestion de ces risques", a assuré à l'AFP Safi Ahsan Rizvi, le responsable du projet pour l'Autorité. "Nous avons déjà équipé 20 lacs à ce jour, 40 le seront d'ici à la fin de cet été."

Le volume des lacs glaciaires a augmenté de 50% ces trente der-

nières années sous l'effet du réchauffement climatique.

Quelque 15 millions de personnes, selon une étude publiée en 2023 dans la revue Nature Communications, vivent dans un rayon de 50 km autour d'un lac glaciaire et sont susceptibles d'être inondées en cas de rupture, dont la moitié en Inde, au Pakistan, au Pérou et en Chine.

